





**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**  
**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES**  
**Réseaux et partenariats à l'Observatoire Jeunes et Société**

Par

**Mégane GIRARD**

Bachelière ès arts

Essai présenté pour obtenir le grade de

Maître ès arts

**Pratiques de recherche et action publique**

Décembre 2010

Cet essai intitulé

**LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES**  
**Réseaux et partenariats à l'Observatoire Jeunes et Société**

et présenté par

**Mégane Girard**

a été évalué par un jury composé de

Mme MADELEINE GAUTHIER, Directrice de maîtrise

Mme NICOLE GALLANT, Professeure

M. Benjamin BUSSIÈRE, examinateur externe

# RÉSUMÉ

Cet essai a comme objectif de rendre compte d'un stage centré sur une expérience de transfert des connaissances au sein de l'Observatoire Jeunes et Société (OJS) dans le cadre de la maîtrise en *Pratiques de recherche et action publique* du Centre Urbanisation, Culture et Société (UCS) de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). La description du stage est précédée d'une mise en contexte de la signification du transfert des connaissances dans la société actuelle accompagnée des définitions préalables et nécessaires à l'élaboration du projet. La première partie du stage consistait à assurer diverses tâches liées aux besoins de coordination de l'OJS, tandis que la seconde se voulait plus près de la démarche scientifique par l'élaboration d'une étude de cas. Celle-ci porte sur la façon dont s'est réalisé le transfert des connaissances dans la mise en œuvre du projet de recherche d'une Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région. Une réflexion sur mon rôle de stagiaire à l'OJS, et plus largement sur celui de l'agent d'interface dans le contexte actuel de la recherche, vient clore cet essai.

## REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de maîtrise, Madame Madeleine Gauthier, pour son soutien continu tout au long de l'élaboration de ce projet. Ses qualités de pédagogue, mais aussi personnelles font d'elle une personne extraordinaire et je me considère privilégiée d'avoir pu croiser sa route et bénéficier de son enseignement. Je la remercie également pour toutes nos conversations et réflexions qui ont alimenté le contenu de cet essai, mais aussi pour la confiance qu'elle m'a accordée dans les divers projets auxquels j'ai collaboré durant ma scolarité.

Je souhaite également adresser mes remerciements à Monsieur Mircea Vultur, responsable de mon stage, pour m'avoir lui aussi accordé sa confiance et m'avoir permis d'intégrer l'Observatoire Jeunes et Société où j'ai beaucoup appris.

Je pense tout particulièrement à mes collègues : Sarah, Sébastien, Linda, Mariane et Claire qui ont rendu mon passage à l'INRS UCS des plus agréables et pour nos échanges si précieux. Merci de votre gentillesse.

J'exprime aussi ma gratitude aux répondants de cette étude qui ont accepté si généreusement de se prêter aux entrevues. Leur participation était essentielle à la démarche de collecte de données.

Je remercie finalement mes proches qui, dans la sphère privée, sont venus contribuer à la réussite de ce projet de maîtrise par des encouragements continus et sincères ainsi qu'une aide généreuse à plusieurs titres. Parmi eux, je ne peux passer sous silence David, ma mère Élane et Myra.

Merci à tous!

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements .....	iv
Liste des tableaux .....	vii
Liste des abréviations et des sigles.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Le transfert des connaissances et la définition du projet de stage .....	3
1.1 La recherche dans la société du savoir .....	3
1.2 Les définitions.....	6
1.3 Identification du milieu de stage .....	9
1.4 Objectifs et définition du projet .....	10
Chapitre 2 : L'assistance à la coordination de l'OJS .....	13
2.1 La méthodologie .....	13
2.2 Les besoins des membres et des utilisateurs.....	13
2.3 Les outils développés par l'OJS .....	15
2.3.1 Le site Web .....	16
2.3.2 La lettre d'information.....	17
2.3.3 Le bulletin d'information .....	17
2.4 Le colloque annuel de l'OJS à l'ACFAS .....	18
2.5 Le transfert des connaissances .....	20
Chapitre 3 : Une étude de cas.....	23
3.1 Le cas de l'ARUC sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région .....	23
3.2 La méthodologie .....	25
3.3 Analyse des résultats.....	29
3.3.1 La production .....	29
3.3.1.1 Les caractéristiques du chercheur .....	29
3.3.1.2 L'adéquation de la recherche aux besoins.....	30

3.3.1.3 L'implication des utilisateurs .....	31
3.3.1.4 Les ressources .....	32
3.3.2 L'accessibilité .....	33
3.3.3 La diffusion .....	33
3.3.3.1 Les supports et canaux utilisés .....	34
3.3.3.2 Le contexte de diffusion .....	37
3.3.4 L'appropriation et l'utilisation des connaissances .....	40
3.3.4.1 Le contexte .....	40
3.3.4.2 Les caractéristiques et attitudes des utilisateurs .....	43
3.3.4.3 L'utilité des connaissances .....	44
3.3.5 Les impacts .....	45
3.3.5.1 Les impacts scientifiques .....	45
3.3.5.2 Les impacts sur la pratique .....	47
3.4 Interprétation des résultats .....	49
3.4.1 Le modèle de l'ARUC .....	49
3.4.2 Le contexte actuel du transfert des connaissances .....	50
3.5 Activités de transfert dirigé .....	51
Chapitre 4 : Bilan critique .....	53
4.1 Le stage .....	54
4.1.1 L'assistance à la coordination de l'OJS .....	54
4.1.2 L'étude de cas .....	55
4.2 Le rôle d'agent d'interface .....	56
4.2.1 La formation .....	56
4.2.2 L'avenir de la profession d'agent d'interface .....	57
4.2.3 Réflexions à l'issue du stage .....	58
Conclusion .....	61
ANNEXE 1 : Schéma d'entrevue .....	63
ANNEXE 2 : Article .....	65
ANNEXE 3 : Diaporama .....	69
Bibliographie .....	75



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Schéma conceptuel.....	28
------------------------------------	----

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ARUC	Alliance de recherche universités-communautés
ACFAS	Association francophone pour le savoir
ASRDLF	Association de science régionale de langue française
CRSH	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CEFRIO	Centre francophone d'informatisation des organisations
FQRSC	Fonds québécois de recherche sur la société et la culture
GRMJ	Groupe de recherche sur la migration des jeunes
INRS	Institut national de la recherche scientifique
OJS	Observatoire Jeunes et Société
PAJ	Place aux jeunes en région
PRAP	Pratiques de recherche et action publique
UCS	Centre Urbanisation, Culture et Société

À la mémoire de David,  
à qui je dois tellement  
et qui m'a quittée trop tôt.



# INTRODUCTION

Depuis notre inscription à la maîtrise en *Pratiques de recherche et action publique*, nous, les étudiants, avons été amenés à nous questionner sur les façons de faire de la recherche et sur la manière dont s'établissent les liens entre le milieu scientifique et celui de la pratique. Le domaine de la recherche, en constante évolution, demande qu'on s'y intéresse de près pour saisir quelles sont les composantes qui l'animent aujourd'hui. Parmi celles-ci, le transfert des connaissances occupe une place de plus en plus importante associée à la recherche collaborative et c'est cette notion qui sera développée dans cet essai.

En effet, le stage réalisé dans le cadre de cette maîtrise s'est articulé autour de cette nouvelle conception qu'est le transfert des connaissances afin de cerner ce qui la caractérise et comment il se manifeste concrètement en recherche. Réalisé au sein de l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), ce stage en deux volets m'a permis d'approfondir ma compréhension du concept et d'ancrer dans la réalité des connaissances théoriques sur le transfert des connaissances. L'objectif poursuivi dans l'écriture de ces pages est ainsi de rendre compte de mon expérience de stagiaire à l'OJS et des apprentissages acquis au cours de ce stage.

Le chapitre premier présente d'abord un état des connaissances sur le transfert des connaissances dans le contexte actuel de la recherche dans la société du savoir. Les chercheurs sont soumis à de nouvelles contraintes de la part des organismes subventionnaires et il devient de plus en plus important pour eux de se joindre à des collaborateurs de terrain dans leurs projets. La dimension des retombées pour ces acteurs de la pratique gagne en importance et c'est ce qui est développé dans cette partie.

Le second chapitre définit ensuite l'ensemble du projet de stage en détaillant ce qui était prévu dans la réalisation de chacun des volets. D'une part, j'ai assumé certaines fonctions liées à la coordination de l'OJS et, d'autre part, j'ai réalisé une étude de cas sur l'un des projets de recherche associé à l'OJS.

C'est dans le troisième chapitre qu'est décrit ce que j'ai accompli à l'intérieur de la première partie du stage, celle de la coordination de l'OJS. J'y avais diverses tâches, mais seulement celles m'ayant permis de développer des compétences liées au transfert des connaissances y sont détaillées, telles la gestion des demandes d'informations, le fonctionnement des outils de diffusion et la collaboration à l'organisation du colloque de l'ACFAS.

L'étude de cas réalisée dans le deuxième volet est exposée dans le quatrième chapitre, le plus imposant du document. Le projet de recherche soumis à mon analyse a été celui de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région. L'objectif poursuivi était de cerner de quelle façon s'y était effectué le transfert des connaissances. C'est à partir de l'analyse de documents issus du projet et d'entrevues qu'il a été

possible d'étudier les différentes dimensions du transfert que sont la création des connaissances, leur transformation en vue de la diffusion, l'utilisation, l'appropriation ainsi que les impacts qui peuvent ultimement en résulter. C'est à travers des exemples concrets de chacune de ces composantes à l'intérieur de cette ARUC qu'il a été possible d'illustrer une des façons d'articuler le transfert des connaissances.

Finalement, le cinquième et dernier chapitre comprend le bilan critique que j'ai effectué à l'issue de ce stage. J'y fais d'abord mention de mes apprentissages, réalisations et contraintes pour ensuite proposer une réflexion sur le rôle de l'agent d'interface, ce nouveau professionnel formé par l'entremise de ce programme de maîtrise. Sa formation, son avenir et le contexte dans lequel il s'inscrit sont autant d'éléments qui méritaient d'être approfondis.

# CHAPITRE 1 : LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET LA DÉFINITION DU PROJET DE STAGE

L'explication de la notion de transfert des connaissances est liée aux particularités de la société du savoir et cette première partie met justement en lumière le contexte dans lequel cette dimension de la recherche évolue. Des éléments de définition du transfert des connaissances, mais aussi d'autres concepts qui lui sont liés ou apparentés viennent ensuite compléter cet exercice d'éclaircissement.

## 1.1 La recherche dans la société du savoir

Le milieu de la recherche est en constante évolution et le contexte global de la société dans laquelle il s'inscrit est nécessairement lié à ces transformations. Depuis la fin des années 1990, une insistance est portée au développement d'une société fondée sur le savoir et toutes les sphères sociales sont touchées par cette nouvelle réalité (Castells, 2001). Au sein de la société du savoir, les individus sont de plus en plus confrontés à une quantité croissante d'informations complexes qui sont nécessaires au développement de la société : « Au cœur des sociétés du savoir, il y a la capacité d'identifier, de produire, de traiter, de transformer, de diffuser et d'utiliser l'information en vue de créer et d'appliquer les connaissances nécessaires au développement humain » (UNESCO, 2005 : 27). Pour se développer, les sociétés du savoir n'ont d'autres choix que de miser sur les sciences et les technologies qui sont maintenant les vecteurs prioritaires de développement. Il s'agit donc d'un type de société qui valorise la connaissance scientifique car c'est ce sur quoi elle fonde ses possibilités de développement. À l'inverse, l'essor de la société du savoir vient transformer les lieux de la production scientifique puisque les principaux acteurs de la société doivent mettre en place des « systèmes de recherche et d'innovation qui favorisent l'essor d'un développement durable » (UNESCO, 2005 : 101).

Parmi les principaux acteurs, le rôle qu'ont à jouer ceux du domaine politique est central puisque l'investissement politique est au cœur des stratégies de développement scientifique sur lequel repose l'avancement de la société du savoir. Les gouvernements doivent donc faire des choix politiques et développer des stratégies leur permettant de mettre la science au service de la société pour lui permettre d'innover. C'est dans cette optique que le Gouvernement du Québec a créé en 2001 *La politique québécoise de la science et de l'innovation* afin de mettre la science et la technologie au service du mieux-être de la société québécoise, concourir à la prospérité commune dans une perspective de développement durable, enrichir la culture québécoise et contribuer au patrimoine mondial des connaissances (Duchesne *et al.*, 2001). Cette nouvelle politique met ainsi en lumière la volonté des instances gouvernementales de favoriser l'innovation au sein de la société notamment par le soutien de politiques publiques. Ces innovations sont souhaitables dans tous les domaines et le développement social est également incontournable. Comme le soulignent Paul Bernard et ses collaborateurs :

La conception et la mise en œuvre de politiques publiques favorisant le développement social nécessitent des connaissances empiriques plus précises sur les conditions sociales de la population et leurs transformations. La recherche concernant les politiques publiques s'oriente de plus en plus vers l'analyse de données complexes, longitudinales et intégrées, qui permettent de comprendre la trajectoire des individus et des familles, de même que l'interdépendance entre les divers aspects de leur vie : santé, éducation, travail, revenu, vie familiale et sociale, et ainsi de suite (Bernard *et al.*, 2005: 77).

La recherche devient ainsi un élément clé pour permettre aux sociétés d'innover, et ce, dans plusieurs domaines. Les organismes subventionnaires de la recherche se retrouvent au premier rang de ceux préoccupés par cette question. C'est le cas du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour qui la recherche en sciences humaines doit contribuer à élaborer des politiques publiques plus étoffées et favoriser ainsi l'innovation (CRSH, 2005). Il faut dès lors maximiser l'impact des connaissances produites par la recherche. Selon le CRSH, pour atteindre cet objectif, un engagement interactif semble nécessaire puisque, d'une part, les milieux d'action ont besoin de la recherche pour orienter leur pratique et, d'autre part, les chercheurs reconnaissent la nécessité que leurs travaux aient un impact sur la société : « ils [...] abordent de nouveaux sujets, adoptent de nouvelles approches et appliquent de nouvelles méthodologies [...], ils s'efforcent de diffuser les résultats de leurs travaux de manière plus efficace et à un plus vaste public » (CRSH, 2005: 4).

Bien que la dimension collaborative soit inscrite dans l'activité de certains chercheurs depuis plusieurs années, les nouvelles orientations stratégiques des gouvernements provinciaux et fédéraux pour maximiser leur capacité novatrice contribuent pourtant à modifier le paysage de la recherche. Effectivement, de nouvelles contraintes financières obligent maintenant les chercheurs à se convertir à une nouvelle façon de faire de la recherche. Depuis quelques années, certaines subventions de recherche incluent désormais une dimension partenariale ou collaborative essentielle à l'acceptation de la demande. Les organismes subventionnaires accordent maintenant une plus grande importance à la question du transfert et en ce sens, « la recherche doit fournir les connaissances nécessaires à l'élaboration des politiques et des programmes et à la formation de partenariats de toutes sortes, tant avec les industries qu'avec la communauté » (Gauthier, 2001: 59). L'importance du transfert des connaissances, du développement de nouveaux partenariats ainsi que de l'inscription dans un nouveau mode de production des connaissances sont mis de l'avant. Dans la plupart des programmes des organismes subventionnaires, il faut maintenant démontrer la pertinence sociale du projet que l'on souhaite réaliser pour avoir la chance d'obtenir les fonds nécessaires à sa réalisation.

Des organismes subventionnaires tel le CRSH souhaitent donc rapprocher la science et la société et font ainsi la promotion de la mise en place de partenariats plus efficaces et plus nombreux entre « chercheurs rattachés à des universités, des collèges, des instituts de recherche, des organismes bénévoles et sans but lucratif, des organismes de bienfaisance, des groupes de réflexion et des ministères, ainsi qu'entre chercheurs et utilisateurs de la recherche de tous les secteurs » (CRSH,



2005: 11). C'est entre autres de cette façon que l'impact de la recherche canadienne devrait être maximisé.

Sur le plan provincial, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) se positionne dans la même ligne de pensée en se consacrant « au développement du système de recherche et d'innovation québécois en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres » (FQRSC, 2009). En plus d'offrir des subventions de recherche et des bourses aux étudiants, il a, entre autres, mis sur pied un programme de subvention de recherche où l'intégration d'un partenaire de l'action doit être au cœur du projet. Dans ce programme des *Actions concertées*, ce partenaire participe au projet durant toute sa durée et il peut s'approprier et valoriser les résultats obtenus : « ce programme favorise le maillage entre les milieux qui ont des besoins de recherche et les chercheurs, assure le transfert continu des connaissances qui émanent des recherches et vise à maximiser l'utilité des résultats de ces recherches » (FQRSC, 2009).

Ces stratégies ont certainement influencé les pratiques de recherche, mais il demeure néanmoins une distance entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche car il s'agit de milieux très différents : « Cette distance entre le monde de la recherche et celui de la pratique peut être expliquée par le fait que la recherche et l'intervention ont des buts différents, des temporalités et des intérêts différents » (Duperré, 2006: 5). Selon Duperré, la recherche et la pratique sont deux réalités qui appartiennent à des cultures proprement différentes. Leurs modes d'appréhension de la réalité sont distincts et nous sommes maintenant à l'étape de trouver les moyens de créer des passerelles entre ces deux milieux.

Tous les acteurs de la recherche sont dès lors amenés à réfléchir à cette question et au rôle qu'ils tiennent dans la production et l'application des connaissances : « Les chercheurs s'interrogent sur l'emploi réservé aux connaissances issues de leur recherche (utilisées ou inutilisées), les décideurs sur la nature des connaissances utiles à leur processus décisionnel, les organismes publics sur la rentabilité des résultats de recherche, les universités sur leurs retombées en terme de reconnaissance ou de rentabilité, etc. » (Faye, Lortie et Desmarais, 2007: 9). Autant d'acteurs qui doivent identifier les meilleures façons de faire en sorte que la science soit mise au service de la société.

Ce qui précède soulève un questionnement essentiel à propos du dialogue entre la science et la société. L'innovation découle de la capacité à développer la science, mais aussi à faire surgir des applications concrètes des résultats obtenus. Le lien entre la science et la société a toujours été difficile à établir. Ce dialogue doit être construit à différents niveaux, que ce soit entre les chercheurs et les partenaires ou entre la production scientifique et la formulation de politiques, mais aussi aux différentes étapes existant entre la formulation d'un questionnement et l'émergence d'impacts visibles sur la société. À l'exception des incitatifs des organismes subventionnaires, comment ce rapprochement est-il possible? À qui revient cette responsabilité de créer ces liens essentiels à l'innovation sociale? Selon Bourgeault, un défi s'impose : « Dans l'ordre des connaissances, [...] l'un des plus grand défi est celui

d'une révision et d'un renouvellement du rapport habituel entre pratique et théorie » (Bourgeault, 2003 : 95).

Les savoirs pratiques et théoriques sont en constante interaction bien qu'une tension se maintienne entre les deux. Le rôle et les rapports existant entre les intervenants et les chercheurs, mais aussi avec les milieux visés par l'intervention font partie du questionnement au cœur du transfert des connaissances. Les chercheurs détiennent les connaissances théoriques et méthodologiques tandis que les représentants des milieux d'action ont une connaissance que Bourgeault nomme expérientielle (2003). Sans l'articulation de ces deux types de connaissances, il ne faut pas espérer qu'il y ait toujours des échos positifs de part et d'autre. Néanmoins, il ne faut pas rejeter cette responsabilité de créer des liens sur l'un ou sur l'autre de ces types d'acteurs puisqu'elle revient à chacun d'eux. D'une part, les chercheurs doivent tenir compte des contraintes de l'action mais aussi de l'apport des connaissances expérientielles à la problématisation de leurs projets de recherche. D'autre part, les acteurs du terrain ont le devoir de se tenir informés de l'avancement de la recherche dans leur champ d'action. Chacun doit faire un effort pour se rapprocher de l'autre afin que la recherche et les actions soient significatives pour la société. On aurait tort de demander seulement à l'un ou à l'autre de développer des stratégies de rapprochement puisque cet objectif doit être mis en œuvre des deux côtés.

Un programme de formation comme celui de la maîtrise en *Pratiques de recherche et action publique*<sup>1</sup> fait partie des moyens en vue de créer des passerelles entre la science et la société en formant des professionnels du domaine de l'interface qui doit se développer entre la théorie et l'action. Il sera davantage question de cette formation au chapitre cinq.

## 1.2 Les définitions

Certains concepts ont jusqu'à maintenant été abordés sommairement et il convient de bien les définir ainsi que les termes qui leur sont associés. D'entrée de jeu, il est possible de dire que la notion de **transfert des connaissances** est utilisée pour désigner une pluralité d'actions et chacun n'en donne pas la même définition. Selon les disciplines ou le contexte, la notion de transfert des connaissances ne se définit pas de la même façon. Pour certains, le transfert suit une logique linéaire dont le seul objectif est la diffusion des résultats vers les utilisateurs. Le contenu scientifique, une fois produit, est alors diffusé vers un large public sans que celui-ci ne participe nécessairement au processus. Pour d'autres, le transfert des connaissances implique des échanges bidirectionnels entre les chercheurs et les utilisateurs en vue de faciliter l'échange, la diffusion des connaissances et possiblement l'application des résultats de recherche. Le transfert s'opère donc par une série d'échanges et parfois même de collaborations entre les deux parties en vue de mieux se connaître réciproquement et tirer avantage des connaissances de l'autre. Finalement, certains considèrent qu'il est possible de réaliser

---

<sup>1</sup> Vous trouverez les détails de ce programme à l'adresse suivante : <http://www.inrs-ucs.quebec.ca/default.asp?p=prap>

du transfert en impliquant, dès le départ, des partenaires ou collaborateurs dans le processus. Pour les sciences sociales plus spécifiquement, il s'agit d'« une approche systématique pour obtenir, rassembler et partager les connaissances tacites pour en faire des connaissances explicites » (Government of Alberta dans Faye, Lortie et Desmarais, 2007: 14). Cela signifie que la production de la connaissance scientifique doit remplir d'autres fonctions que la production elle-même, mais qu'elle peut aussi désigner différents types de diffusion et d'interaction, même dans la production, entre les chercheurs et les utilisateurs, entre la science et la société.

La définition du transfert que j'utiliserai dans cet essai renvoie à cette dernière vision de collaboration continue entre chercheurs et utilisateurs. En ce sens, il ne faut pas voir le transfert exclusivement comme une façon de diffuser des résultats de recherche vers les utilisateurs, mais bien comme un ensemble de principes qui, une fois mis en action dans un projet de recherche, permettent un rapprochement et une mise en commun des connaissances scientifiques et celles que Bourgeault (2003) nomme expérientielles. Dans cette perspective, le transfert des connaissances est caractérisé par la volonté de tous les acteurs de la recherche de construire ensemble de nouvelles connaissances sur un sujet donné et d'en maximiser les impacts dans un va-et-vient entre savoirs scientifiques et savoirs expérientiels. Cela ne signifie guère qu'il n'y a pas de connaissances produites antérieurement, mais qu'à un moment dans l'élaboration du projet, l'interaction entre les producteurs et les utilisateurs devient incontournable dans le but d'obtenir des impacts significatifs sur la société.

Pour certains, lorsque cette collaboration mène littéralement à une « co-construction » des savoirs, il s'agit de ***mobilisation des connaissances***, mais tout le monde n'envisage pas la mobilisation de cette manière. Le CRSH mise présentement beaucoup sur cet aspect de la recherche et il a d'ailleurs développé une *Stratégie de mobilisation des connaissances* pour 2009-2011. Selon l'organisme, la visée de la mobilisation des connaissances est que tout le monde puisse bénéficier des résultats de recherche. Le Conseil souligne qu'elle « peut se présenter sous plusieurs formes, mais son objectif est toujours de permettre de faire circuler les connaissances issues de la recherche entre les chercheurs mêmes ainsi qu'entre les chercheurs et la communauté » (CRSH, 2010). La mobilisation consiste donc à trouver et mettre en œuvre des façons de faire circuler les résultats de recherche auprès d'un maximum de personnes intéressés par le sujet. Pour y arriver, les stratégies mises en œuvre sont de financer les chercheurs pour des activités de communication de leurs résultats de recherche, d'appuyer les partenariats de recherche misant sur la « cocréation » et l'utilisation des connaissances et de favoriser la création de réseaux, d'outils et de meilleures pratiques favorisant la mobilisation des connaissances (CRSH, 2010). Le transfert des connaissances, conceptualisé de façon linéaire, est alors considéré comme une activité de mobilisation.

Néanmoins, cette vision du CRSH ne traduit pas la seule façon de définir la mobilisation des connaissances. Pour d'autres, la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs n'est pas

essentielle au processus de mobilisation des connaissances puisqu'elle vise surtout l'appropriation des connaissances en vue de l'action. En ce sens, il y a mobilisation lorsque certaines personnes souhaitent se servir de résultats de recherche et qu'elles développent les moyens nécessaires pour s'approprier et ensuite utiliser ces connaissances. Des ressources, des personnes et des connaissances sont alors mobilisées pour atteindre cet objectif de mieux comprendre l'objet étudié et le transformer en applications concrètes. Selon Perrenoud, « mobiliser, ce n'est pas seulement " utiliser " ou " appliquer ", c'est aussi adapter, différencier, intégrer, généraliser ou spécifier, combiner, orchestrer, coordonner, bref conduire un ensemble d'opérations mentales complexes qui, en les connectant aux situations, transforment les connaissances » (Perrenoud, 1999). Il peut donc y avoir mobilisation pendant ou après un projet de recherche, mais l'essentiel reste toujours la transformation et l'appropriation des connaissances.

Toutes ces nuances mènent à croire que les concepts de transfert et de mobilisation des connaissances ont certains éléments qui se chevauchent et qu'il existe un flou entourant leur définition. Espérons qu'ils finiront par être mieux définis et qu'un consensus sera établi quant à leurs composantes et visées respectives.

Les notions de **collaboration** et de **partenariats de recherche** sont des éléments constitutifs du transfert des connaissances et le Conseil supérieur de l'éducation en donne la définition suivante : « une action commune orientée vers l'atteinte d'un résultat, impliquant au moins deux parties dont l'une est issue d'un milieu autre que l'université, qui interagissent selon les modalités d'une entente négociée régissant leur démarche » (Picard *et al.*, 2002: 5). C'est l'apport intellectuel propre à chacun des partenaires qui est au cœur de cette démarche collaborative et celui-ci doit s'intégrer dans l'élaboration du projet sans nécessairement que ce soit du début à la fin. La recherche collaborative n'est pas considérée comme une méthode de recherche ou une approche méthodologique, mais bien comme une des formes que peuvent prendre les partenariats de recherche entre des chercheurs et des acteurs sociaux. Elle est donc « une démarche d'investigation scientifique multifinalisée impliquant une coopération étroite entre des personnes œuvrant dans le domaine de la recherche et de l'intervention, et éventuellement, entre des gestionnaires et des bénéficiaires » (Lefrançois, 1997: 82).

Finalement, parmi les acteurs du transfert des connaissances, nous retrouvons les chercheurs, les utilisateurs, les décideurs et les organismes subventionnaires, mais un autre groupe de personnes émerge actuellement. En effet, bien que ces différents groupes de personnes soient chargés d'assumer une grande part des tâches liées aux processus d'échange des connaissances, il peut arriver que certaines personnes soient considérées comme des **relayeurs**. Ces derniers sont « des agents de liaison qui répondent à un profil déterminé (crédibilité, pouvoir d'influence, présence dans le milieu, etc..) chargés de diffuser les connaissances qu'on veut transférer » (Bourdouxhe et Gratton dans Faye, Lortie et Desmarais, 2007: 21). Leurs tâches sont essentiellement de faciliter la

communication entre les différents acteurs, de favoriser l'accès et l'échange des connaissances. Le relayeur essaie d'établir des ponts entre les chercheurs et les utilisateurs pour permettre à l'information de circuler plus facilement et peut-être envisager son application (Faye, Lortie et Desmarais, 2007). Il existe plusieurs titres pour le représenter (agent de liaison, agent d'interface, agent de mobilisation, courtier de connaissances, portier de connaissances...), et ses tâches peuvent varier en fonction de cette appellation, mais le rôle principal du relayeur demeure celui de faire les liaisons nécessaires entre producteurs et utilisateurs de la recherche à des fins d'application des connaissances. Tel que mentionné précédemment, le programme de maîtrise en *Pratiques de recherche et action publique* vise la formation de ce type d'acteur et il en sera question plus loin.

### **1.3 Identification du milieu de stage**

Dans le cadre de cette maîtrise en *Pratiques de recherche et action publique*, tout ce contexte de transfert des connaissances dans le domaine de la recherche a été le sujet même des enseignements. Afin de véritablement s'immerger dans de telles conditions, il est demandé à l'étudiant de faire un stage lui permettant d'expérimenter des tâches liées au domaine de l'interface entre la recherche et l'action. Le milieu où j'ai réalisé ce stage est l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), structure de développement et de diffusion de la recherche sur les jeunes créée par le Conseil d'administration de l'INRS. L'OJS repose sur un réseau de chercheurs, mais il relève, pour son fonctionnement, de l'INRS - Urbanisation, Culture et Société à Québec. Rétrospectivement, c'est en 1994 que débutent des travaux sur la migration des jeunes, lorsque le Secrétariat à la jeunesse commande une revue de littérature sur l'exode des jeunes au Québec. Par la suite, un premier réseau de chercheurs formé de professeurs des constituantes régionales de l'Université du Québec se regroupe autour de la question migratoire des jeunes des régions administratives du Québec. Cette thématique s'est rapidement élargie au rapport à l'espace et à certains aspects connexes. En 1998, en regard des nouvelles attentes et de nouveaux projets de recherche qui surgissent sur la place des jeunes dans la société, l'INRS crée officiellement l'OJS pour regrouper l'information sur la recherche jeunesse en un même lieu. C'est alors que plusieurs chercheurs québécois et étrangers ainsi que des étudiants deviennent membres de l'Observatoire et que celui-ci se transforme en un lieu de production, d'échange et de transfert des connaissances.

Les objectifs poursuivis par l'OJS sont :

- 1- participer au développement du champ de recherche sur les jeunes à l'âge des transitions (15-30 ans) à travers un programme de recherche,
- 2- recueillir et analyser de l'information sur les jeunes en tenant compte de leur diversité, en établissant des comparaisons aux niveaux local, national et international, en situant les analyses dans une perspective historique et géographique et en tenant compte du contexte social, économique et culturel,
- 3- diffuser auprès d'un large public, notamment celui des jeunes Québécois, des milieux d'éducation, des organismes communautaires et gouvernementaux, les connaissances

produites par ses membres, de même que les informations recueillies dans le cadre d'une veille documentaire (Observatoire Jeunes et Société, 2008).

Ces trois objectifs traduisent une vision commune de la jeunesse chez les membres qui la considèrent comme une période s'étendant de l'adolescence à l'âge adulte, caractérisée par l'atteinte d'une certaine autonomie économique, résidentielle et affective. Cependant, la jeunesse n'est pas seulement étudiée en fonction d'une tranche d'âge précise, puisque « les chercheurs de cette équipe ont plutôt tendance à percevoir les jeunes comme appartenant à des constellations sociales qui ne sont pas structurées uniquement en fonction de l'âge » (Observatoire Jeunes et Société, 2008). L'étude de la jeunesse est ainsi intimement liée à celle de l'organisation de la société. Pour favoriser l'émergence de connaissances sur les jeunes, l'analyse doit se placer au centre de la vie sociale et considérer les jeunes non pas comme des sujets passifs, mais comme des acteurs de la vie en société et l'avant-garde de la société de demain. À travers différentes activités de recherche et au fil de ses expériences, l'OJS a développé diverses manières de mobiliser les connaissances. C'est plus spécifiquement sous cet angle que le stage a été développé puisqu'il s'agit d'un élément fondamental de la réflexion amorcée dans cette maîtrise.

À partir de cette visée globale de développer un champ de recherche sur les jeunes en transition et de diffuser ces connaissances, l'OJS a élaboré un programme de recherche constitué de plusieurs activités permettant l'atteinte des objectifs fixés. L'animation scientifique, ou plus précisément la collaboration entre plusieurs chercheurs québécois et étrangers mais également avec certains partenaires issus de différents milieux et intéressés aux projets de recherche, est mise de l'avant. L'intégration d'étudiants de 2e et 3e cycle sous forme d'assistantat ou de stagiaires postdoctoraux ainsi que l'enseignement sont d'autres moyens utilisés pour diffuser la connaissance et former à la recherche. La diffusion est également envisagée sous d'autres formes telles que la publication de livres et d'articles, l'organisation de rencontres internationales ou de colloques. Cette volonté de transférer les connaissances sur la jeunesse est aussi mise en application avec l'envoi d'une lettre mensuelle aux abonnés, la publication d'un bulletin d'information, la mise à jour du site Web, la réalisation de certaines conférences et interventions dans les médias. Durant plusieurs années, une veille documentaire et statistique orientée selon la programmation scientifique de l'OJS permettait de diffuser sur le site des résultats de recherches, des statistiques ou des informations sur les politiques «jeunesse».

## **1.4 Objectifs et définition du projet**

Le questionnement abordé précédemment sur la production et le transfert des connaissances dans la société du savoir est au cœur du stage. L'objectif fixé était essentiellement celui de cerner comment les activités de transfert de l'OJS parviennent à s'inscrire dans ce contexte de collaboration et quelles sont les retombées observables dans la pratique. Pour atteindre ces objectifs, le stage comprenait deux volets complémentaires.

Sous la supervision de Mircea Vultur, responsable de l'OJS, le premier volet du stage était lié aux besoins de coordination de certaines activités de l'Observatoire. En effet, bien que les membres de l'OJS regroupent principalement des chercheurs et des partenaires issus de divers milieux, la multiplicité des tâches exige la contribution, minimalement à temps partiel, d'une personne rattachée au responsable de l'OJS. Afin de répondre à des tâches bien spécifiques de coordination, cet agent d'interface «avant l'heure» doit être à même de comprendre comment se construit la recherche au sein de l'OJS, comment elle est diffusée et quels sont les ponts établis ou à établir avec les utilisateurs. Cette compréhension des mécanismes de transfert est venu enrichir le contenu nécessaire à la réalisation du deuxième volet.

En effet, le second volet a été réalisé en complémentarité avec le premier car il s'agissait de documenter certaines activités de l'OJS concernant le transfert des connaissances. Plus explicitement, le projet consistait à analyser de quelle façon s'est effectuée le transfert et les partenariats dans le cadre des travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) et ensuite dans celui d'une Alliance de recherche universités-communautés (ARUC). En plus de faire un portrait global de la situation, ce projet de stage met à l'avant-scène un partenaire, Place aux jeunes en région (PAJ), particulièrement intéressé par les résultats de recherche et leur application dans la réalisation de son mandat de favoriser « la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région » (OJS, 2010).





## **CHAPITRE 2 : L'ASSISTANCE À LA COORDINATION DE L'OJS**

Tel que mentionné précédemment, le premier volet du stage consistait à assister le responsable de l'OJS dans un certain nombre de ses fonctions de coordination. Le travail associé à ce mandat a débuté en mars 2008 et s'est terminé en mars 2009. Comme la personne à ce poste occupe des fonctions fortement liées à celle d'un agent d'interface, il semblait tout indiqué d'intégrer ce milieu dans ce projet de stage. Ce qui suit présente les différentes activités qui ont été réalisées durant cette période.

### **2.1 La méthodologie**

La démarche préconisée pour ce premier volet a été de tenir un journal de bord traçant le récit des éléments les plus importants du stage pour être en mesure d'en rendre compte de manière efficace. Cette méthode semble incontournable dans le déroulement d'un stage car c'est l'outil tout désigné pour consigner les éléments qui serviront plus tard à une réflexion ou à un retour sur nos apprentissages. En effet, il s'agit d'un « instrument d'exploration des événements qui permet un suivi quotidien des faits et des observations, des événements qui se produisent, des impressions et des émotions à vif ou à tête reposée, des réflexions diverses, un témoin de vos apprentissages » (UQAM, 2009).

Il s'agit donc ici de mettre en évidence, à partir des fonctions réalisées au sein de l'OJS, comment s'y effectue le transfert des connaissances. À travers une partie des tâches qui ont été effectuées, j'ai essayé de retracer les stratégies qui facilitent la mise en réseaux et l'échange des connaissances. Il s'agit donc de comprendre par l'expérimentation et l'observation comment tout cela s'articule.

### **2.2 Les besoins des membres et des utilisateurs**

Le responsable de l'Observatoire reçoit régulièrement, par le biais, entre autres, du site de l'OJS, des demandes de différents utilisateurs de la recherche ou chercheurs et mon rôle a été de répondre à leurs besoins, à leurs questionnements ou de les orienter vers des sources ou des personnes susceptibles de les alimenter.

Concernant plus particulièrement les utilisateurs, la plupart des demandes reçues étaient relatives à un besoin de données scientifiques sur un sujet précis. Parfois, ces personnes voulaient s'adresser directement à des spécialistes pour réaliser une entrevue, un reportage, pour compléter un article ou simplement pour compléter ou valider leurs informations sur un sujet concernant la jeunesse. Mon rôle était alors de les orienter vers le ou les membres chercheurs dont le champ d'étude correspondait au sujet qui les intéressait plus particulièrement. Je devais alors connaître l'ensemble des membres de l'OJS et leur spécialité afin de pouvoir rapidement orienter les utilisateurs. Cette connaissance s'est installée progressivement et elle a été utile à plusieurs utilisateurs. À titre d'exemple, une chercheuse

de Télé Québec travaillait sur une émission traitant du rapport des jeunes à la pornographie sur internet et elle désirait s'entretenir avec un expert sur la question. Je l'ai tout de suite dirigée vers un membre de l'OJS qui s'intéresse à cette question et qui était déjà intervenu dans les médias à ce sujet. Les membres de l'OJS sont souvent interpellés pour aider les utilisateurs de leur expertise et je m'employais à faciliter le contact ou l'échange entre le scientifique et le praticien.

Certains autres utilisateurs désiraient eux aussi obtenir des informations sur divers sujets, sans nécessairement vouloir s'entretenir avec des chercheurs. Ils voulaient avoir accès à des articles, à des ouvrages, à des rapports de recherche ou à des statistiques pour différentes raisons liées à leur pratique. Quelles que soient leurs motivations, ces requêtes nourrissaient un besoin qu'ils avaient dans leur milieu de pratique et mon rôle était, dans la mesure du possible, d'y répondre. Souvent, je réfétais ces personnes vers une section précise de la veille documentaire et statistique sur le site de l'OJS traitant plus précisément de leur sujet. Néanmoins, comme la veille proprement dite est en arrêt depuis 2007<sup>2</sup>, j'essayais d'identifier d'autres sources susceptibles de leur être utiles et de faire avancer leur recherche d'informations. Pour ce faire, je puisais dans les plus récentes publications des membres de l'OJS, dans les informations issues de mon réseau, dans ce que je recevais par courriel via les différents abonnements de l'OJS et finalement en contactant le responsable, Mircea Vultur. C'est une combinaison de toutes ces stratégies qui me permettait de mettre entre les mains des utilisateurs des sources d'information fiables et d'espérer, encore une fois, créer des liens entre la recherche et l'action. Parmi les organismes m'ayant contactée, on retrouve, entre autres, *La Presse* concernant la consommation chez les jeunes, l'Assemblée nationale s'intéressant à la participation civique des jeunes, la Fédération des caisses populaires désirant obtenir des informations sur les valeurs des jeunes et Télé Québec sur la conciliation travail et famille.

À quelques reprises, certains utilisateurs ont sollicité mon aide pour l'interprétation de données statistiques. Le GRMJ, associé à l'OJS, a produit plusieurs tableaux statistiques présentés dans des rapports de recherche, des articles ou des ouvrages et ces données sont encore beaucoup utilisées pour comprendre le phénomène migratoire des jeunes. La compréhension de certains de ces tableaux nécessite une connaissance de cet objet d'étude et des statistiques en elles-mêmes et c'est spécifiquement avec cette expertise que j'ai été en mesure d'appuyer ces quelques utilisateurs. Grâce à cette assistance, ils ont pu obtenir une juste interprétation de ces données et bonifier leur compréhension du phénomène.

---

<sup>2</sup> Les fonds nécessaires au maintien de la veille documentaire étaient assurés par le Secrétariat à la jeunesse, mais ce dernier a mis fin à ce financement en 2007.

Quand il ne s'agissait pas de demandes relatives à du contenu scientifique, les sollicitations des utilisateurs portaient sur le colloque annuel de l'OJS dont il sera question plus loin. Les gens des milieux de pratique souhaitaient obtenir des informations sur cet événement, sur son contenu, ses conférenciers, son horaire... Il s'agit d'une tâche assez technique, mais elle demandait de bien connaître la problématique de recherche associée à la tenue de ce colloque, du contexte dans lequel il s'inscrivait ainsi que les sujets des différentes conférences.

Finalement, plusieurs questions ont atteint le bureau de l'OJS concernant la veille documentaire et statistique. En raison de contraintes budgétaires comme il en a déjà été fait mention précédemment, l'OJS a décidé de mettre fin, en 2007, à cette activité qui durait depuis 1998. Cette section du site proposait les résultats d'une recherche documentaire et statistique continue sur la jeunesse regroupés par thèmes selon les champs de recherche privilégiés par l'OJS. Cet outil de diffusion permettait de trouver rapidement de l'information sur un sujet donné et l'avantage qu'offrait ce site de veille résidait dans la préparation de résumés pour la plupart des documents présentés. Avant même d'avoir le document sous les yeux, l'utilisateur de la veille pouvait avoir un aperçu de son contenu. Au cours de mon mandat à l'OJS, plus d'une quinzaine de personnes m'ont souligné la perte que représentait pour eux l'arrêt de la veille stratégique. Ces gens des milieux gouvernemental, de recherche, communautaire ou scolaire s'alimentaient régulièrement au contenu présenté sur le site de veille et déploraient la situation actuelle. Ce nombre laisse envisager que plusieurs autres personnes œuvrant pour ou près de la jeunesse sont affectés par cette situation et doivent maintenant se tourner vers d'autres ressources pour satisfaire leur besoin de connaissances sur les jeunes. Les commentaires reçus permettent de croire que cet outil de diffusion était grandement utilisé et que la formule qui était proposée convenait tout à fait au public cible.

Les membres, quant à eux, adressaient beaucoup moins de demandes au bureau de coordination. Le plus souvent, il s'agissait de questions sur les activités à venir, sur le colloque de l'OJS ou sur la tenue de l'assemblée générale des membres et des réunions du comité scientifique. Comme nous le verrons bientôt, il me revenait, en tant qu'assistante à la coordination, de solliciter leur collaboration.

### **2.3 Les outils développés par l'OJS**

Au fil du temps, l'OJS a développé certains outils lui permettant de réaliser ses objectifs et de s'assurer d'une certaine visibilité. L'ensemble de ces outils contribue à la mission de l'OJS et, dans le cadre du stage, j'étais tenue de les maintenir en place et dans certains cas de les actualiser. Ceux ayant nécessité une plus grande implication de ma part sont présentés ici.

### 2.3.1 Le site Web

L'outil le plus important et le plus accessible que s'est donné l'OJS est sans nul doute son site Web ([www.obsjeunes.qc.ca](http://www.obsjeunes.qc.ca)). Internet est devenu une ressource incontournable dans plusieurs domaines et celui de la recherche n'y échappe pas. Il s'agit aussi d'un outil essentiel dans le transfert des connaissances car il facilite la mise en réseau et l'accessibilité à des informations sous de multiples formats. Ce site présente évidemment des informations sur l'OJS, ses membres, ses projets et ses champs de recherche, mais il s'agit aussi d'un espace où apparaissent les actualités liées à la programmation scientifique de l'OJS et c'est particulièrement cette fonction du site qui requérait mon implication. Effectivement, le contenu de la page d'accueil doit être mis à jour trimestriellement et j'étais chargée d'amasser les informations pour les diverses rubriques s'y retrouvant. Parmi ces rubriques, il y a celle des *Nouvelles publications* des membres qui est entièrement mise à jour à chaque fois. Tous les trois mois, je sollicitais donc la collaboration de membres pour qu'ils me fassent parvenir leurs plus récentes publications, mais aussi les activités à venir correspondant à la programmation scientifique de l'OJS et dont ils avaient eu connaissance dans leur réseau. Cette deuxième demande servait à alimenter la rubrique des *Activités à venir* et ce mode de fonctionnement en réseau permet à l'OJS d'obtenir un éventail d'activités à proposer et ce, un peu partout dans le monde. Cependant, la recherche d'activités ne s'arrête pas là. Je devais être à l'affût des différentes actualités dans le domaine de la recherche sur les jeunes et l'abonnement à de multiples lettres électroniques, listes d'abonnés et bulletins d'information, facilitait grandement cette tâche. Ces dernières méthodes étaient également utilisées pour identifier le contenu d'autres rubriques telles les *Appels à texte*, les *Appels à communication* ou les *Documents d'intérêt*. Une fois tout ceci amassé, j'effectuais un tri pour sélectionner les éléments les plus pertinents pour l'OJS en regard de ses champs de recherche et le tout était soumis à l'approbation du responsable. Ce travail de collaboration et de repérage menait ultimement à une mise à jour quasi complète de la page d'accueil du site Web de l'OJS permettant ainsi de diffuser les informations les plus importantes relatives à la recherche sur les jeunes.

Sans conteste, un site Web représente un outil important pour l'organisme qui le crée, mais encore faut-il qu'il soit construit de façon à être efficace, actuel et convivial. Le site de l'OJS possédait certaines lacunes en ce sens et mon mandat était d'y remédier. Le plus important problème était celui de la navigation car pour une personne y effectuant une première visite, il était ardu de s'y retrouver et de trouver l'information désirée. Mon rôle a donc été de repenser le système de navigation par le biais des divers menus disponibles pour les rendre plus visibles et mieux structurés. Cette restructuration du site devenait essentielle pour qu'il reste actuel, mais aussi pour s'assurer que l'image projetée par l'OJS soit appropriée. Le contenu de certaines sections a aussi été modifié afin que les informations s'y retrouvant soient actuelles. Une fois la structure et certains éléments de contenu repensés, ces nouvelles idées ont été envoyées au gestionnaire du site afin qu'il puisse faire les modifications qui s'imposaient. Dans le domaine de l'interface, la manière dont les informations sont présentées et leur

accessibilité sont des éléments non négligeables et ce travail de restructuration a justement permis au site de l'OJS de demeurer actuel et facile d'utilisation.

### **2.3.2 La lettre d'information**

Dans un souci de diffusion, l'OJS a développé un autre outil lui permettant de rejoindre une foule de personnes de multiples milieux : une lettre aux abonnés. Cette lettre informatique est envoyée à environ 1 300 abonnés au même moment que la mise à jour de la page d'accueil du site. En s'inscrivant à cette liste de diffusion, ces personnes ont le privilège d'être les premières à prendre connaissance par courriel des nouvelles actualités que l'OJS publie sur son site. Pendant ce stage, j'ai reçu plus d'une soixantaine de demandes d'ajout à cette liste qui regroupe déjà des gens issus de divers milieux : universitaire, gouvernemental, communautaire, scolaire... En s'y inscrivant, l'information vient directement vers eux sans qu'ils aient à faire d'efforts et ce système semble leur plaire puisque j'ai reçu seulement trois demandes de retrait.

Lors de mon arrivée, ce système était déjà en place depuis fort longtemps, mais à la demande du comité scientifique, j'ai modifié le modèle de la lettre. La plupart des membres de l'OJS sont inscrits à d'autres lettres électroniques et ont soulevé le fait que celle que diffusait l'OJS devait peut-être subir certaines modifications pour devenir plus attrayante et plus complète. J'ai donc travaillé à améliorer le modèle en place afin de susciter davantage l'attention des abonnés et d'offrir la même qualité que d'autres organisations. La création de cette lettre électronique s'est bien déroulée et le résultat était satisfaisant, mais certains problèmes informatiques sont survenus lors de l'envoi. La mise en place de ce nouveau modèle a été assez laborieuse de ce point de vue, mais à l'heure actuelle, ces problèmes sont résolus et les abonnés ont désormais accès à une lettre d'information beaucoup plus complète et conviviale.

### **2.3.3 Le bulletin d'information**

Finalement, l'OJS a aussi préconisé la création, en 2000, d'un bulletin d'information qui est encore aujourd'hui publié de 3 à 4 fois par année<sup>3</sup>. Ce bulletin d'environ 8 pages aborde à chaque fois une nouvelle thématique et les membres sont appelés à y contribuer en proposant des articles. Il s'agit d'un outil de diffusion important car sa sortie est toujours indiquée sur la page d'accueil du site et il est envoyé aux 1300 abonnés de la lettre d'information. Ainsi, cet outil de diffusion est très intéressant puisqu'il rejoint un très grand nombre d'individus et que cette manière synthétique de présenter l'information peut s'adresser à un public beaucoup plus large que celui des chercheurs seulement. Je devais assumer une partie de la coordination de chacun de ces bulletins et m'assurer du bon déroulement de ce processus.

---

<sup>3</sup> L'ensemble des bulletins parus depuis 2000 se retrouvent à cette adresse : <http://www.obsjeunes.qc.ca/default.asp?p=BULLE>

Le modèle graphique utilisé pour la réalisation du bulletin était le même depuis plusieurs années, et à mon initiative, j'ai proposé de le renouveler un peu. Sans vouloir le transformer complètement, j'ai simplement tenté de l'actualiser un peu par le biais de quelques éléments graphiques plus stylisés et plus colorés. J'ai effectué ce travail en m'inspirant de plusieurs bulletins de divers types d'organisations afin de confectionner un modèle qui s'adresse tout autant à des chercheurs qu'à des gens des milieux de pratique.

## 2.4 Le colloque annuel de l'OJS à l'ACFAS

Au cours de ce stage, j'ai eu l'occasion de collaborer à l'organisation de deux colloques de l'OJS, chacun ayant eu lieu dans le cadre du congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). À mon arrivée, en mars 2008, la préparation du colloque *Des outils pour « saisir » la jeunesse. Quels concepts, quelles méthodes, quelles interventions*<sup>4</sup> prévu pour les 7 et 8 mai suivants était déjà en cours depuis quelques mois, mais j'y ai collaboré même si le processus était engagé. Avant le colloque, j'ai élaboré certains documents de promotion et de présentation de l'événement et répondu aux différentes demandes d'informations adressées au bureau de coordination. Aussi, lors de la première journée de ce colloque, j'ai tenu un kiosque d'information afin de distribuer des bulletins d'informations de l'OJS et de répondre aux questions de certains participants sur le contenu de ce colloque.

Ce qui m'était demandé n'était pas très complexe, mais cette présence m'a permis de faire diverses observations sur la tenue de ce type d'événement. J'ai entre autres observé que la participation à un colloque est une excellente façon de se mettre en réseau et de créer des contacts avec des personnes partageant les mêmes intérêts. L'organisation d'un cocktail de lancement de livre à la fin de la journée a d'ailleurs été un moment privilégié pour se livrer à ce réseautage. Il y avait justement une atmosphère conviviale, propice à la conversation et à l'échange d'idées. Aussi, inscrire ce colloque dans les activités annuelles de l'OJS est un moyen pour ce réseau de chercheurs de diffuser et faire du transfert de connaissances. La plupart des conférenciers étaient des chercheurs et des étudiants venus présenter des résultats ou des méthodes de recherche d'une manière, le plus souvent, accessible et s'adressant à un large public. À cet égard, plusieurs personnes des milieux de pratique se retrouvaient dans l'assistance et les conférenciers devaient nécessairement tenir compte de cette pluralité de personnes dans leurs propos sans pour autant tronquer l'information. À mon sens, il s'agit presque d'un art que certains maîtrisent avec brio et que d'autres ont plus de difficulté à exercer, l'essentiel étant toujours de faire la diffusion des connaissances qu'ils ont produites avec le souci de s'adapter à l'auditoire et de capter leur attention. Le congrès de l'ACFAS est un événement scientifique

---

<sup>4</sup> Certaines informations sur ce colloque se retrouvent à cette adresse : [http://www.acfas.net/programme/c\\_76\\_413.html](http://www.acfas.net/programme/c_76_413.html)

multidisciplinaire organisé pour « présenter ses plus récents travaux, connaître les derniers développements en recherche, débattre de questions d'actualité et échanger des idées avec des collègues, des associations et des groupes participants » (ACFAS, 2009). Il s'agit donc d'un espace où le savoir scientifique est mis à l'honneur, mais où sont aussi accueillis des participants d'autres milieux que celui de la recherche. Au cours du colloque de l'OJS, j'ai d'ailleurs observé que le contenu scientifique était effectivement au rendez-vous tout en s'adressant à un large public. À la fin des conférences, l'assemblée était invitée à poser ses questions et cette dimension a été particulièrement appréciée par les participants qu'ils soient chercheurs ou praticiens. C'était l'occasion pour eux de valider leur interprétation, de faire des liens avec la pratique, de pousser plus loin la réflexion ou d'amener d'autres éléments d'explication. Cette volonté de rapprocher la recherche et l'action s'est également concrétisée avec la tenue d'une table ronde sur *Les politiques jeunesse au Québec et au Canada* où participait, entre autres, un représentant du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

Dès l'automne 2008, le colloque de l'OJS à l'ACFAS en 2009 était déjà en préparation et j'ai été associée à ce projet dès le départ par la responsable, Nicole Gallant, professeure chercheuse à l'INRS-UCS. Le titre choisi par le comité scientifique de l'OJS était *L'identité sur mesure : jeunesse et construction identitaire*<sup>5</sup> lequel englobait par le fait même plusieurs objets de recherche et pouvait intéresser un grand éventail de personnes. Il fallait premièrement identifier les divers thèmes associés à la thématique plus générale de la construction identitaire chez les jeunes afin de pouvoir ultimement regrouper les conférences entre elles. La responsable m'a alors invitée à échanger nos idées sur la question et de former un premier échantillon de possibilités. Deuxièmement, ce brassage s'est articulé autour de l'identification de conférenciers potentiels pour chacun des thèmes préalablement nommés. À partir de nos réseaux de contacts et de nos connaissances sur ces champs de recherche, nous avons dressé une liste de personnes susceptibles de vouloir participer à ce colloque. Nous avons également sollicité l'aide du comité scientifique pour commenter et bonifier cette première liste. Des invitations ont été envoyées à ces personnes, mais nous avons également publié un appel à communications sur le site de l'OJS afin d'obtenir d'autres propositions et compléter la programmation. Finalement, la dernière tâche que j'ai effectuée pour l'organisation de ce colloque a été de collaborer à la sélection finale des conférenciers. Formé de Nicole Gallant, Mircea Vultur et moi-même, le comité de sélection avait pour vocation d'analyser chacune des propositions reçues. De façon individuelle, nous avons donné notre appréciation de chacune d'entre elles et les choix finaux ont été rendus par la responsable du colloque. Ma collaboration s'est arrêtée là car mon mandat prenait fin en mars 2009 et le colloque a finalement eu lieu les 11 et 12 mai de la même année à l'Université d'Ottawa.

---

<sup>5</sup> Certaines informations sur ce colloque se retrouvent à cette adresse : [http://www.acfas.net/programme/c\\_77\\_418.html](http://www.acfas.net/programme/c_77_418.html)

Les différentes étapes auxquelles j'ai participées durant l'élaboration de ce colloque m'ont permis de comprendre la démarche scientifique menant à la tenue d'un tel évènement. Pour avoir lieu, il doit répondre à des critères scientifiques, d'actualité, de cohérence et de crédibilité qui viennent encadrer tout le processus. Le colloque est l'espace privilégié de partage de connaissances et il ne fait aucun doute que l'agent d'interface doit connaître la démarche et les contraintes liées à une telle organisation.

## **2.5 Le transfert des connaissances**

Les sections précédentes décrivaient mon implication au sein de l'OJS. Évidemment, plusieurs autres tâches techniques dont l'organisation de réunions, la rédaction de procès verbaux du comité scientifique, l'ajout de nouveaux abonnés à la liste de diffusion, la mise à jour du dépliant d'information ou l'inscription de nouveaux membres ont occupé une partie de mon temps, mais je n'ai fait état que des seules tâches liées au transfert des connaissances. Celui-ci n'est pas clairement identifié dans les objectifs que poursuit l'OJS, mais plusieurs indices laissent facilement deviner le souci que ses promoteurs ont de valoriser les échanges entre la science et l'action. Par le biais des tâches que j'ai effectuées et d'une observation constante du mode de fonctionnement de l'OJS, il m'est actuellement possible de décrire la place qu'occupe la dimension du transfert des connaissances et comment il se manifeste dans ce réseau.

D'abord, considérant les multiples demandes que reçoit le bureau de coordination de l'OJS, il semble clair qu'il existe de réels besoins d'accès à la recherche pour les milieux de pratique. Des organismes tels l'OJS permettent de faire le pont entre la science et la société et de faciliter leurs échanges. Les demandes en ce sens sont venues de toutes parts et le bureau de coordination s'assure qu'elles soient acheminées aux bons endroits et qu'elles reçoivent la réponse appropriée. La plupart des chercheurs associés à l'OJS se montrent réceptifs et disponibles aux requêtes issues des milieux de pratique et, de ce fait, ils participent activement au transfert des connaissances. Ils acceptent de partager et d'échanger leurs connaissances dans des contextes autres que scientifiques et ceci démontre sans nul doute le souci qu'ils ont de favoriser le transfert. Certes, ce concept n'est pas universellement répandu et il est fort possible que ces chercheurs participent au transfert des connaissances sans même connaître ce que c'est, mais leur attitude fait transparaître certains des éléments constitutifs de cette façon de faire.

Aussi, la tenue de colloques est une dimension incontournable du transfert des connaissances car il s'agit d'un moment privilégié pour échanger les connaissances et les résultats issus de différents projets de recherche. Tel que mentionné précédemment, l'OJS a participé aux derniers congrès de l'ACFAS et ces colloques se sont avérés très positifs. Le comité scientifique souhaite ainsi faire de la participation à ce congrès une tradition annuelle au sein de l'OJS. Cette stratégie permet à l'OJS de s'assurer d'une plus grande visibilité tout en permettant à ses membres de présenter leurs travaux.



Avec cette formule, l'assistance, qui regroupe tant des chercheurs que des praticiens, est invitée à intervenir et c'est ce qui en fait toute la richesse.

Finalement, sans même que ce soit clairement défini, le transfert des connaissances occupe une place importante dans les activités de l'OJS puisque plusieurs efforts sont mis à la création de passerelles entre la recherche et l'action. Même s'il s'agit d'un réseau formé presque exclusivement de chercheurs, on perçoit facilement les multiples liens qui existent avec une foule de milieux de pratique. Néanmoins, le transfert des connaissances est plus facilement perceptible à l'intérieur même des projets de recherche auxquels est associé l'OJS. Afin de véritablement cerner comment cela se manifeste, une analyse approfondie d'un de ces projets est présentée dans la section suivante.



## CHAPITRE 3 : UNE ÉTUDE DE CAS

Tel que mentionné précédemment, le deuxième volet du projet de stage a consisté à analyser de quelle façon s'est effectuée le transfert et les partenariats dans le cadre des travaux du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ). En plus de faire un portrait global de la situation, le partenariat établi avec Place aux jeunes en région (PAJ) s'avérait central pour l'analyse des impacts. Ce chapitre présente donc l'étude de cas que j'ai réalisée sur ce partenariat de recherche dans le contexte précis d'un programme de subventions des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). La présentation du cas choisi pour l'étude, la méthodologie employée, l'analyse et l'interprétation des résultats ainsi que la façon d'effectuer le transfert de ces résultats sont les éléments constitutifs de cette partie.

### 3.1 Le cas de l'ARUC sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région

Le GRMJ a été créé en 1995. À partir de ce moment, bon nombre de chercheurs se sont rassemblés autour de la question migratoire des jeunes Québécois pour y nourrir une nouvelle réflexion. La « programmation de recherche a été conçue à la suite de travaux sur les conditions économiques vécues par les jeunes d'aujourd'hui et dans la foulée des programmes de recherche antérieurs visant à mieux connaître l'ensemble des parties du territoire québécois et les interactions entre elles » (Observatoire Jeunes et Société, 2008). La programmation de ce groupe fut ainsi orientée vers l'étude des motivations des jeunes migrants régionaux, de leur processus d'adaptation aux nouveaux milieux et des facteurs de migration des jeunes des régions.

Quand le CRSH annonce le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), le GRMJ tente d'obtenir une subvention afin de pousser plus loin ses travaux. Les ARUC sont des subventions qui servent des objectifs de collaboration entre chercheurs et partenaires, plus fondamentalement, de transfert des connaissances. Le CRSH considère que son rôle est de favoriser des échanges de connaissances et d'expériences entre chercheurs et praticiens. Bien que le conseil œuvre depuis très longtemps à favoriser la diffusion de la recherche, il semble qu'il faille aujourd'hui aller plus loin pour qu'il y ait un véritable partage de connaissances entre les différents acteurs de la recherche (CRSH, 2005: 8). C'est avec des programmes comme celui des ARUC lancé en 1999 que le CRSH souscrit à cet objectif :

« regrouper » plus judicieusement les efforts de recherche déployés au pays, c'est-à-dire de réunir de façon systématique les chercheurs et les utilisateurs de la recherche ayant des intérêts communs et des connaissances dans des domaines donnés, peut enrichir et faire avancer la recherche en cours, et maximiser son impact tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire (CRSH, 2005: 8).

Ce programme se veut donc une façon d'encourager la création d'alliances entre les organismes communautaires et les universités dans un esprit de collaboration et d'apprentissage mutuel afin de créer de nouvelles connaissances essentielles à l'innovation (CRSH, 2008a). Plus explicitement, les objectifs poursuivis sont les suivants :

Favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre les organismes communautaires et les établissements postsecondaires; enrichir la recherche, les méthodes d'enseignement et les programmes des établissements postsecondaires; renforcer la capacité des collectivités de prendre des décisions et de résoudre des problèmes; rehausser la formation et l'employabilité des étudiants en leur donnant diverses possibilités d'acquérir des connaissances, des compétences et des qualités professionnelles grâce à des travaux de recherche pratiques et à une expérience connexe (CRSH, 2008a).

Après avoir été auparavant subventionné par le FQRSC (deux subventions d'équipe et une subvention d'équipement), puis par le FODAR<sup>6</sup>, le GRMJ réussit aussi à obtenir une subvention du CRSH par le biais du programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) (sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région) et celle-ci s'échelonna finalement sur 7 ans (2000 à 2006). Plusieurs chercheurs du GRMJ étaient près des milieux de pratique et s'y impliquaient déjà pour faire profiter les praticiens de leurs travaux. Cette demande de financement a été l'occasion de concrétiser ces relations et de solliciter de nouveaux partenaires. Au fil du temps, plus de 26 partenaires locaux, régionaux et provinciaux intéressés par le projet, sont venus se greffer aux 14 chercheurs de différentes universités. Bon nombre de projets se sont ainsi développés autour de la question migratoire des jeunes Québécois. Les retombées réelles de ces partenariats ne sont pas systématiquement documentées et ce projet nourrit l'intention d'aller vérifier les résultats, bons ou mauvais, de ce type de collaboration. Les retombées peuvent avoir plusieurs dimensions – les retombées scientifiques apparaissant, entre autres, dans des bibliographies ou des ouvrages-synthèse – mais celles en relation avec des partenariats et le travail de terrain restent à faire. C'est ce qui fera l'objet de ce deuxième volet.

Plusieurs partenaires<sup>7</sup> se sont impliqués dans ce projet mais celui dont il sera davantage question dans cet essai est Place aux jeunes en région (PAJ). Cette organisation est à l'œuvre depuis 20 ans et se donne comme mission de favoriser « la migration, l'établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, en collaboration avec ses partenaires-promoteurs, les acteurs locaux, régionaux et nationaux et ce, au profit des milieux ciblés » (Place aux jeunes en région, 2008). Aujourd'hui,

---

<sup>6</sup> Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) a pour objectif de venir en appui à des orientations stratégiques qui apparaissent déterminantes pour le développement du réseau de l'Université du Québec en matière de formation et de recherche. <http://www.uquebec.ca/ptc/fodar/>

<sup>7</sup> Conseil permanent de la jeunesse, Conseil en éducation des Premières Nations, Ministères de l'emploi et de la solidarité sociale, Conseil régional de développement de l'Outaouais, Groupe de gestion des services médicaux, Centre Louis-Jolliet, CeDeC, Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal, IRFIQ, Association des régions du Québec, Regroupement des maisons de jeunes du Québec, Ministère du développement économique et régional et de la recherche, Ministère des Régions, Carrefour Jeunesse-Emploi d'Antoine-Labelle, Société d'habitation du Québec, Commission jeunesse du CRD du Bas-Saint-Laurent, Forum jeunesse de l'Île de Montréal, CRD de l'Estrie, Centre Jacques-Cartier, Réseau des Petites Avenues et Conférence régionale des élus de l'Estrie.

l'organisme compte 70 membres répartis sur le territoire québécois et leurs principaux objectifs sont les suivants :

Prévenir et freiner l'exode des jeunes vers les grands centres; favoriser et promouvoir l'engagement social des jeunes en région; promouvoir et faciliter l'intégration professionnelle des jeunes en région; sensibiliser les acteurs locaux aux impacts de l'exode des jeunes et leur entourage; stimuler la création d'entreprises en région (Place aux jeunes en région, 2008).

Cette organisation a été un collaborateur important depuis les débuts du GRMJ et aussi dans le cadre de l'Alliance puisque l'utilisation de certains résultats a orienté diverses actions. En effet, en regard de son objectif de contrer l'exode des jeunes des régions, les résultats de recherche auxquels l'organisme a eu accès ont été un élément important lors de la réalisation de ses campagnes de promotion. Aussi, après avoir discuté avec des membres de cette organisation et d'autres personnes ayant collaboré à ce partenariat de recherche, il semblait clair que la participation de PAJ à ce projet avait joué un rôle important dans l'orientation de leurs actions et avait alimenté leur réflexion de façon plus générale. Pour ces personnes, il ne faisait aucun doute que le transfert des connaissances avait été au cœur de leur collaboration et leur avait été profitable et c'est pour cette raison que j'ai choisi PAJ pour développer une partie de l'étude de cas. Ce stage donne l'opportunité d'aller vérifier de quelle manière tout cela s'est concrétisé, mais aussi d'étudier les autres aspects de ce partenariat.

### **3.2 La méthodologie**

Ainsi, à la lumière de ce de ce qui vient d'être présenté, les questions de recherche pour la réalisation de ce volet sont les suivantes :

Comment le transfert des connaissances s'est-il effectué dans le cadre de l'ARUC sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région?

Quels ont été les impacts issus de ce partenariat établi avec PAJ?

L'étude du transfert des connaissances se fait ici selon une approche qualitative. Celle-ci désigne en fait « la recherche qui produit et analyse des données descriptives, telles des paroles écrites ou dites, et le comportement observable des personnes » (Deslauriers, 1991: 6). Il s'agit donc d'une approche caractérisée par la recherche du sens d'un phénomène social dans son contexte naturel. Bref, la recherche qualitative « se concentre plutôt sur l'analyse des processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale » (Deslauriers, 1991: 6).

Compte tenu de la nature du projet proposé ici, il convient davantage d'utiliser une approche qualitative puisque les objectifs ne visent pas la généralisation, mais bien une meilleure compréhension d'une situation contemporaine à l'étude. On veut documenter en profondeur un processus de transfert des connaissances dans un contexte précis et l'approche qualitative semble tout à fait indiquée pour

parvenir à cet objectif puisque nous sommes à la recherche du sens que donnent les individus au transfert des connaissances et à ses manifestations concrètes.

L'étude de cas est la stratégie de recherche qui a été employée pour répondre à ces questions. Cette approche qualitative permet de produire des informations très détaillées sur des activités ou des événements et ainsi mieux comprendre des processus dans leur contexte réel (Yin, 2003). Il s'agit alors de faire « l'étude approfondie d'un ou de très peu d'objets de recherche, ce qui permet d'obtenir une connaissance vaste et détaillée de ces derniers » (Benavent, 2005: 2). On veut alors connaître ce qui s'est produit dans le cadre naturel de l'événement et en rendre compte de façon détaillée. Retenons alors que l'étude de cas est « une approche de recherche empirique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, un groupe ou un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes » (Gauthier, 2003: 166).

Comme l'étude présentée ici n'a pas pour objectif de vérifier des hypothèses, on dira qu'elle est de type exploratoire. Selon Yin (2003), envisager une étude de ce type a pour objectif de comprendre comment un phénomène qui est parfois déjà documenté se construit ou se déroule. Elle permet une description en profondeur de la situation, une compréhension de la manière dont les processus se sont construits et la façon dont les événements se sont déroulés (Yin, 2003). Lorsqu'elle est exploratoire, l'étude d'un seul cas est appropriée et celui-ci n'a pas à être choisi à partir de critères théoriques et méthodologiques qui seront indispensables à l'étape suivante. Des critères tels que la proximité géographique ou l'accès sont suffisants à l'élaboration du projet envisagé (Yin, 2003). Les dimensions propres à l'étude de cas exploratoire conviennent parfaitement à ce projet car sa réalisation a suivi le canevas de base de cette stratégie.

Plusieurs méthodes peuvent être employées pour mener à bien une étude de cas et la première qui a été privilégiée est l'analyse documentaire. L'ensemble des procès verbaux des réunions tenues dans le cadre du GRMJ et de l'ARUC et autres documents ont été conservés et ils constituent un corpus de données des plus intéressants. Une agente de recherche était alors chargée de synthétiser les principales informations sur le déroulement des rencontres et de les rendre sous la forme d'un procès verbal. Ces informations ont été codifiées dans un arbre de catégorisation regroupant les catégories principales et secondaires du thème plus général du transfert des connaissances. Cet arbre a été construit à partir d'un schéma conceptuel permettant que toutes les dimensions de l'analyse soient opérationnalisées en indicateurs et sous-indicateurs (Tableau 1). Les six grandes dimensions de ce schéma du transfert des connaissances sont la création, la transformation, la diffusion, l'appropriation des connaissances, l'utilisation des connaissances et les impacts qui eux-mêmes se subdivisent en indicateurs et sous-indicateurs. Comme des versions écrites et électroniques de ces procès verbaux

existent, cette opération fut facilitée par l'usage de N'Vivo, logiciel d'analyse qualitative permettant d'importer directement les documents et de les catégoriser selon leur contenu.

L'entretien est la seconde méthode qui a été employée pour former le corpus de données nécessaires à l'analyse, l'objectif étant de compléter les informations recueillies dans l'étape précédente. Le schéma d'entretien<sup>8</sup> a lui aussi été élaboré en fonction du schéma conceptuel (Tableau 1) afin d'orienter la cueillette d'information vers les mêmes composantes de l'arbre de codification. Cinq entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les personnes les plus susceptibles de donner des informations pertinentes à la réalisation de l'étude. Il s'agit de membres chercheurs de l'OJS ayant participé à l'ARUC, d'agents de liaison et de coordination, mais aussi de personnes impliquées dans le partenariat avec PAJ. Afin de saisir toutes les informations et les subtilités issues de ces entretiens, un verbatim complet a été effectué. Les documents ainsi produits ont eux aussi été importés dans N'Vivo, puis codés selon les catégories préalablement définies pour l'analyse documentaire.

---

<sup>8</sup> Le schéma d'entrevue est présenté à l'annexe 1.

<b>Tableau 1 : Schéma Conceptuel<sup>9</sup></b>		
<b>Dimensions</b>	<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Production</b>	Caractéristiques des chercheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réputation, l'expérience et la crédibilité du chercheur</li> <li>• La disponibilité et l'engagement du chercheur</li> </ul>
	Adéquation de la recherche aux besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pertinence, l'utilité et l'opportunité de la recherche</li> <li>• La prise en compte des préoccupations des utilisateurs</li> </ul>
	Ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens (équipements) mis à la disposition du chercheur</li> <li>• Montant des financements alloués</li> </ul>
	Implications des utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation des utilisateurs de la recherche</li> </ul>
<b>Accessibilité</b>	Contexte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des connaissances aux caractéristiques, exigences, niveaux et profils des utilisateurs</li> <li>• Clarté et accessibilité du langage</li> </ul>
<b>Diffusion</b>	Supports et canaux utilisés pour la diffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature, attrait, convivialité des supports utilisés</li> <li>• Réunions et rencontres d'information sur les connaissances à diffuser</li> <li>• Existence d'une stratégie de diffusion</li> </ul>
	Contexte de la diffusion des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de réseaux, communautés de recherche, etc.</li> <li>• Existence et implication d'agents et d'organismes relayeurs</li> <li>• Appui des organismes subventionnaires</li> </ul>
<b>Appropriation et utilisation</b>	Contexte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'agents de liaison / relayeurs</li> <li>• Accès aux résultats</li> <li>• Soutien (pairs, hiérarchie/organisation)</li> <li>• Interactions entre producteurs et utilisateurs de connaissances</li> </ul>
	Caractéristiques et attitude des utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêts</li> <li>• Motivations à s'approprier et à utiliser les connaissances</li> <li>• Niveau d'éducation et qualifications des utilisateurs</li> <li>• Capacité à comprendre et à utiliser les connaissances</li> </ul>
	Utilité des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilité perçue des connaissances à transférer</li> <li>• Correspondance entre les connaissances et les problèmes à résoudre</li> </ul>
<b>Impacts</b>	Impacts scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancées scientifiques</li> <li>• Contribution au rayonnement scientifique</li> </ul>
	Impacts sur la pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisations faites des connaissances</li> <li>• Changements dans la pratique</li> </ul>

<sup>9</sup> Ce schéma conceptuel est inspiré de deux tableaux présentés dans Faye, C., M. Lortie et L. Desmarais. 2007. *Guide sur le transfert des connaissances*. Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, p. 40 et 42.



### **3.3 Analyse des résultats**

À partir des différentes dimensions du schéma conceptuel et des unités de contenu leur ayant été attribuées lors du processus de codification, il est maintenant possible de procéder à l'analyse des résultats obtenus. Les dimensions du schéma représentent les éléments constitutifs du transfert des connaissances et c'est par la mise en contexte de chacune d'elles dans le cas précis de l'ARUC que sera approfondie la compréhension de cette conception de la recherche. La production, l'accessibilité aux connaissances la diffusion, l'appropriation, l'utilisation et les impacts de la recherche sont les différents aspects de ce partenariat de recherche qui sont ici soumis à l'analyse.

#### **3.3.1 La production**

La première dimension du schéma nous amène à étudier les aspects importants du processus de production des connaissances, toujours dans un contexte de transfert des connaissances. Les caractéristiques du chercheur, l'adéquation de la recherche aux besoins, les ressources disponibles ainsi que l'implication des utilisateurs sont les indicateurs qui permettront de rendre compte du contexte de production.

##### **3.3.1.1 Les caractéristiques du chercheur**

D'abord, les caractéristiques des chercheurs participant au projet constituent l'un des éléments de compréhension. Concernant plus particulièrement la réputation, l'expérience et la crédibilité des chercheurs, tous les répondants s'entendent pour dire qu'elles étaient très grandes et qu'elles contribuaient nettement au bon déroulement du projet. Tel que mentionné précédemment, une grande partie de l'équipe de chercheurs faisaient auparavant partie du GRMJ et la qualité des travaux produits par ce groupe a contribué à forger leur crédibilité. Ils ont alors développé un nouveau champ d'étude sur la migration des jeunes et l'expérience qu'ils ont acquise sur ce sujet, selon les répondants, était indéniable :

Je te dirais que tout le groupe qui chapeautait la demande ARUC avait une très grande crédibilité sur tout ce qui touche la migration ou la mobilité des jeunes. Elle était déjà là ce qui a fait qu'ils ont eu une ARUC et qu'elle a été renouvelée par la suite parce que le programme allait bien. Les intervenants avaient eux-mêmes désiré que ce soit renouvelé et comme le projet avait avancé et qu'il y avait eu de bonnes retombées, de bons développements de connaissances, tout s'est enchaîné dans ce sens. Alors la crédibilité était là avant, pendant et après. (Répondant 3)

Je pense que la crédibilité des chercheurs était très forte, notamment parce que cette ARUC émergeait du GRMJ qui avait déjà une longue expérience quand on a créé l'ARUC. C'était des chercheurs expérimentés et en plus c'était des chercheurs expérimentés à travailler ensemble. Je pense que cette crédibilité était reconnue à l'extérieur également. Je dirais que des nouveaux professeurs se sont joints à l'ARUC, c'est-à-dire que le GRMJ s'était élargi un tout petit peu, mais je pense que tous les chercheurs qui étaient là, étaient bien reconnus. (Répondant 1)

Les chercheurs faisaient partie du Groupe de recherche sur la migration des jeunes qui, lui, avait une bonne crédibilité, car c'était les seuls à avoir étudié cette question-là. Cette crédibilité du groupe de recherche déteignait sur le groupe qui avait été formé à l'initiative de membres influents du groupe de recherche. (Répondant 5)

Cette crédibilité et cette expérience permettaient ainsi aux utilisateurs d'avoir confiance en l'équipe de chercheurs et de s'investir dans le projet en sachant que la réputation et l'expérience du groupe n'étaient pas à construire, mais bien à poursuivre.

Aussi, les utilisateurs pouvaient compter sur l'engagement et la disponibilité des chercheurs. En effet, leur implication et leur assiduité à assister aux réunions semblent avoir été au cœur du bon déroulement du projet puisque simplement pour faire cheminer cette ARUC durant toutes ces années, il fallait que les chercheurs, autant ceux formant le comité de coordination que les membres, s'impliquent de façon constante. Leur assiduité, toujours selon les répondants, était excellente et cela faisait naturellement partie de leurs fonctions. Participer à ce partenariat leur donnait accès à des fonds de recherche et ils se pliaient alors volontiers à cette condition du programme ARUC de se réunir avec des partenaires. Concernant plus spécifiquement les chercheurs membres du GRMJ, ils étaient déjà habitués à cette modalité de rencontre et leur participation à l'ARUC s'inscrivait dans la continuité de leurs tâches existantes. Ainsi, ils étaient déjà sensibilisés à une certaine forme de partenariat avec les gens des milieux d'action et il n'est pas fortuit de croire que cet aspect a facilité la mise en place du partenariat de recherche de l'ARUC. L'implication des chercheurs pouvait aussi être perceptible par le biais des activités auxquelles ils participaient à la demande des utilisateurs. Un certain nombre d'entre eux se prêtait volontiers à des activités avec les utilisateurs tout au long du partenariat. La nature de cette implication sera davantage abordée lorsqu'il sera question de la diffusion des connaissances.

### **3.3.1.2 L'adéquation de la recherche aux besoins**

L'adéquation de la recherche aux besoins des utilisateurs est une autre dimension permettant d'étudier la production des connaissances. Il est dès lors pertinent de s'interroger sur la prise en compte des besoins des utilisateurs lors de la définition des objets de recherche. Globalement, ce qui ressort des entretiens est qu'il y a certainement eu des influences réciproques entre chercheurs et utilisateurs, mais qu'il y avait d'abord une programmation de recherche à respecter. Une programmation existait avant la mise en place du partenariat, car il y avait des projets de recherche en cours et les utilisateurs sont venus s'y joindre en apportant leur expérience du terrain. Ces expériences sont venues bonifier et alimenter les réflexions des chercheurs sans que la programmation en soit foncièrement modifiée :

Ce n'est pas eux [les utilisateurs] qui orientaient la démarche de recherche comme telle. Ça demeurait quand même la responsabilité des chercheurs, mais tout au long du processus, avec toutes les rencontres qui ont eu lieu, les rencontres en sous comité, toujours ils étaient là pour amener la réalité terrain ou pour amener une hypothèse par exemple qu'ils voyaient surgir telle chose ou telle chose qu'un chercheur n'aurait pas eu le

temps de découvrir par ses recherches. Donc tout ça venait alimenter le projet. (Répondant 3)

Quand on [les chercheurs] diffusait nos résultats, ils [les utilisateurs] nous posaient des questions et ça alimentait nos propres réflexions, donc il y avait une espèce de jeu d'aller-retour autour de ça. Certaines pistes de recherche étaient donc issues des milieux de pratique. (Répondant 1)

Il s'agissait donc d'un partenariat en milieu de recherche dans un cadre de subvention de recherche où les intervenants venaient en ajout de compréhension, en même temps qu'ils venaient eux-mêmes chercher de l'information et de nouveaux objets de réflexion. Un répondant mentionne néanmoins que l'apport des utilisateurs aurait pu être d'une plus grande envergure :

Je pense que les partenaires auraient pu en donner un peu plus sur les orientations. Ils étaient quand même présents. Je pense que les partenaires se sont plus nourris que les chercheurs. (Répondant 2)

Les préoccupations des utilisateurs semblent avoir été entendues, car il y avait un souci de connaître leurs besoins et leurs attentes dans leur participation à ce partenariat. Sans qu'ils puissent modifier directement la programmation, ils pouvaient l'influencer en y apportant des éléments nouveaux, mais aussi s'exprimer sur la façon dont ils voulaient participer à ce partenariat. Rappelons que l'ARUC était un nouveau programme du CRSH et qu'il s'agissait ainsi d'une première expérience pour tous les partenaires. Il semblait donc essentiel pour l'équipe de connaître les attentes et les besoins des utilisateurs. À ce titre, il leur a été demandé de s'exprimer sur cette question afin d'être certain qu'ils y trouvent leur compte :

Les partenaires sont invités à exprimer leurs attentes de manière à ce que les résultats atteints à l'intérieur du programme ARUC soient satisfaisants pour eux. (Procès verbal de l'AG de novembre 2002)

De cette demande faite aux utilisateurs est issue une série de recommandations auxquelles l'équipe a prêté l'oreille afin de satisfaire leurs besoins. Il était entre autres question d'améliorer la diffusion des connaissances auprès des groupes et le travail d'équipe avec les utilisateurs ainsi que de favoriser une participation plus active et créatrice. Les chercheurs ont donc tenté de rendre l'implication des utilisateurs la plus efficace possible pour les deux parties en tenant compte des objectifs de chacun, de réfléchir aux façons de tirer avantage de leur implication, tant au niveau de la production de la recherche, que de ce qui allait suivre.

### **3.3.1.3 L'implication des utilisateurs**

Les utilisateurs ont donc participé à plusieurs niveaux dans la production de la recherche, car en tant qu'acteurs de terrain, ils avaient accès à une foule d'informations privilégiées. On leur demandait donc de faire part au groupe des projets en cours dans leurs milieux et des retombées des actions qu'ils avaient prises, d'intervenir dans l'ordre du jour pour transmettre de l'information, d'aviser les agents de

liaison des parutions d'articles ou de la tenue de colloques dans leur milieu et en lien avec la programmation (Procès verbal de l'AG de novembre 2001). Un des exemples les plus concrets illustrant la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs dans le processus de production s'est observé lors de la réitération du sondage. Un sondage sur la migration des jeunes au Québec avait été effectué en 2000-2001 et on souhaitait le réitérer en 2004-2005. Les chercheurs ont alors sollicité l'aide des utilisateurs œuvrant dans ce domaine pour commenter le choix des questions et la clarté du contenu :

Les partenaires ont plus joué un rôle de voir si les questions qu'on avait déjà mises dans les premiers questionnaires leur convenaient encore, s'il n'y avait pas des choses qu'il fallait ajouter. Notamment, on avait travaillé avec les anglophones, on avait ajouté une section avec des partenaires anglophones dans le sondage. Il y a eu des interactions à ce niveau-là pour voir « est-ce que ces informations-là pourraient vous aider? ». Je dirais que c'est peut-être davantage au moment de l'analyse des données. Une fois qu'on a ramassé toutes les données, on faisait des analyses comme on en fait tout le temps, mais de temps à autres, les acteurs nous interpellaient ou ça pouvait être nous, pour préciser des choses. (Répondant 3)

#### **3.3.1.4 Les ressources**

Finalement, le processus de production est également tributaire des ressources qui sont allouées à l'équipe pour mener à bien les divers projets de recherche. L'ARUC donne évidemment accès à des fonds de recherche et c'est ce qui a permis à cette équipe de travailler sur différents projets liés à la participation et l'insertion des jeunes en régions durant plus de 7 ans. Ce financement servait de subvention de base aux professeurs membres, aux frais de déplacement et de séjour, au salaire de l'agente de recherche, au matériel et fourniture, à la diffusion des connaissances et de fonds aux différents projets. Bien que cette enveloppe budgétaire représente une forte somme, cela ne suffisait pas toujours à financer un projet en entier. Il fallait alors que les chercheurs fassent des demandes à d'autres organismes pour mener à terme leurs projets. Par exemple, un projet portant sur la migration des jeunes anglophones nécessitait des fonds supplémentaires auxquels les chercheurs ont eu accès par le biais d'autres organismes :

Plusieurs organismes ont été approchés pour contribuer financièrement au volet anglophone, dont Patrimoine canadien, le ministère du Développement des ressources humaines du Canada et le Community Economic Development and Employability Committee (CeDec) [...]. Le CeDec est un partenaire actif dans la levée de fonds du volet anglophone et apportera du soutien dans les travaux de traduction des rapports de recherche et dans les activités de réseautage avec la communauté d'expression anglaise. (Procès verbal de l'AG d'octobre 2003)

C'est en réunissant les fonds du CRSH et de divers autres organismes que le fonctionnement de l'ARUC et donc de l'aboutissement de plusieurs projets de recherche ont été possibles. La production de connaissances ne peut se faire sans ressources financières au moins minimales et ce groupe a pu

bénéficiaire des fonds nécessaires à la réalisation de plusieurs études et ce, en partenariat avec des utilisateurs.

### **3.3.2 L'accessibilité**

Lorsque le processus de production des connaissances est achevé, il est temps de présenter le contenu aux utilisateurs et il est approprié de se demander si ces connaissances ont dû subir certaines transformations avant de leur être transmises. Les utilisateurs avaient besoin de ces informations et devaient les ramener dans leur milieu, mais la compréhension était, à cette étape, essentielle. L'équipe se rencontrait deux fois par année en assemblée générale durant laquelle étaient entre autres présentés les résultats de recherche. Selon les répondants, la façon dont ces résultats étaient amenés permettait à l'assemblée de bien comprendre le contenu des interventions. Il y avait un souci des chercheurs de rendre compte de leurs projets dans un langage clair et accessible et de fournir des supports aidant à mieux assimiler l'information, tels des résumés ou des diaporamas:

Tout ce qui a été donné en général dans l'ARUC était très accessible parce qu'au départ c'était une équipe de chercheurs qui, oui, théorisaient, mais qui vulgarisaient aussi. Donc, déjà au départ, il y avait une sensibilité dans la pratique des chercheurs de vulgariser ce qu'ils pouvaient... sans simplifier. Mais c'était dans un langage toujours compréhensible et ils n'ont pas eu à s'adapter autant peut-être que d'autres équipes mais toute l'information était toujours très claire et de bon niveau, toujours d'une manière que qui que ce soit autour de la table pouvait comprendre ce qui en était. Sinon, les échanges permettaient de compléter certaines choses. (Répondant 3)

Chaque fois qu'un chercheur intervenait, il nous fournissait un compte-rendu de leur intervention où le contenu de leur présentation PowerPoint. C'était toujours très apprécié. C'était toujours dans un langage clair et c'est peut-être ça que l'ARUC a permis de vulgariser, d'avoir vraiment un souci de vulgariser les données de façon à ce que ce soit accessible pour tout le monde et aux partenaires. (Répondant 4)

Si, malgré le souci de présenter les résultats clairement et d'y joindre des supports, certains aspects demeuraient difficilement compréhensibles pour certains utilisateurs, ils pouvaient sans contrainte demander les éclaircissements dont ils avaient besoin lors de ces rencontres. De cette façon, aucun élément ne restait sans explication. Lorsqu'il s'agissait plutôt de contenu à diffuser à plus grande échelle, la stratégie pouvait être différente, mais nous le verrons au point suivant qui traite plus directement de la diffusion des connaissances.

### **3.3.3 La diffusion**

Lorsque la recherche est réalisée en partenariat avec des utilisateurs, la dimension de la diffusion des connaissances est un enjeu central car il devient impératif de donner un sens à cette collaboration. Cet aspect du projet sera ici analysé à partir des supports et canaux qui ont été utilisés et ensuite en cernant le contexte dans lequel il s'est inscrit. Avant de continuer, mentionnons d'abord que dans cette ARUC, la diffusion s'est effectuée à deux niveaux : d'une part, les connaissances ont été transmises

aux utilisateurs membres de l'équipe à l'intérieur des réunions et, d'autre part, la diffusion est sortie du cadre des réunions, à la demande des utilisateurs, pour rejoindre plus largement les milieux d'action.

### 3.3.3.1 Les supports et canaux utilisés

Les supports et les canaux utilisés pour effectuer le transfert ont été assez nombreux et chacun d'entre eux a contribué à rendre le processus complet. Premièrement, les rencontres de l'équipe en assemblées générales<sup>10</sup> ont vraiment été le point de départ pour diffuser les connaissances produites aux utilisateurs membres du groupe. C'était le moment où les utilisateurs pouvaient avoir un premier accès aux résultats de recherche. En étant ainsi informés de l'évolution et des résultats des travaux, ils pouvaient ensuite ramener ces informations dans leurs milieux respectifs.

Dans le parcours, tous ces gens étaient informés de l'évolution toujours des travaux. Il y avait toujours des informations transmises lors des rencontres, il y avait même des présentations qui leur étaient offertes pour justement leur donner les connaissances qu'ils venaient chercher dans ce type de partenariat. (Répondant 3)

Lors de ces rencontres, les membres étaient aussi invités à se rencontrer en sous-groupes ou en ateliers afin de travailler des thèmes<sup>11</sup> plus en profondeur. Cette façon de faire a permis à l'ensemble des partenaires d'explorer et de travailler un thème qui les interpellait plus particulièrement. Le nombre de personnes composant l'ARUC ne permettait pas d'approfondir chacune des thématiques tous ensemble et ce procédé, d'ailleurs très apprécié chez les membres, est venu pallier à ce besoin de concentrer les efforts vers un objectif commun. Il semblait ainsi plus facile de progresser sur un thème plus précis lorsque seules les personnes y étant rattachées se rencontraient pour en discuter.

Ensuite, parmi les autres canaux utilisés, on retrouve également un ensemble de publications issu des travaux de l'ARUC. Lors d'un bilan de l'ARUC effectué en 2006, on y mentionnait que deux ouvrages collectifs étaient en cours, que les membres avaient contribué à 18 ouvrages collectifs et fait paraître 25 articles et 25 rapports de recherche. Ces publications réalisées en 2000 et 2006 démontrent ainsi l'énormité du travail produit par le groupe et le souci de le diffuser. Cependant, il ne faudrait pas penser qu'il y avait seulement ces publications scientifiques, car les utilisateurs aussi ont contribué à la rédaction de contenu destiné à leur milieu. L'exemple suivant illustre bien la façon dont ça pouvait se produire :

Dans cet esprit de diffuser les résultats de recherche, Gino Reeves informe les membres que PAJ dispose d'une page dans les revues Scribe, Urba et Quorum, ce qui représente plusieurs chroniques par année. Il propose aux chercheurs de l'ARUC de co-rédiger des articles dans certains numéros à partir des résultats de recherche. (Procès verbal de l'AG de février 2006)

---

<sup>10</sup> Au début du projet, les membres se réunissaient en assemblée générale une fois par année, mais à la demande des membres, la fréquence a été augmentée à deux fois par année afin de maximiser les échanges.

<sup>11</sup> Les thèmes développés étaient les suivants : La migration, l'immigration en région, l'insertion professionnelle, l'insertion résidentielle et la participation aux lieux de décisions.

Troisièmement, le site Web de l'OJS a vraiment été un outil incontournable dans le processus de diffusion. Toutes les publications, les données et les événements étaient publiés sur le site afin de rendre ce contenu le plus facilement accessible aux membres, mais aussi à toutes les personnes intéressées par le sujet. Il s'agissait donc d'un outil de diffusion pour l'équipe, mais aussi pour les gens qui s'intéressaient aux thèmes développés dans l'ARUC :

Le Web, la veille pour la diffusion des données et disponibles pour tout le monde, ce n'était vraiment pas compliqué de trouver ça. Les articles, les publications, tout était mis sur le site. Il y avait aussi des résumés sur le site de veille. C'était dur de passer à côté si quelqu'un travaillait là-dessus. (Répondant 2)

Tel que mentionné par ce répondant, la veille documentaire de l'OJS était une composante du site offrant la liste des plus récentes publications sur les thèmes développés par l'ARUC, le plus souvent accompagnées d'un résumé de lecture. La recherche d'information sur le sujet était largement facilitée par cet outil, tant pour les membres que pour un public plus élargi. Tout transitait par le biais de ce site, ce qui en faisait, en quelque sorte, la plaque tournante du projet.

Finalement, la participation à des colloques a été un outil largement utilisé par les membres afin de maximiser les possibilités de diffusion à d'autres milieux. D'une part, les membres participaient à des colloques et congrès externes et, d'autre part, le groupe a lui-même organisé un colloque international.

Concernant d'abord les colloques externes, les chercheurs ont, tout au long du projet, été sollicités pour présenter leurs travaux lors de diverses occasions et souvent à la demande des utilisateurs. Entre autres, les représentants de PAJ ont, à maintes reprises, demandé à certains chercheurs de venir présenter leurs résultats lors de leur colloque annuel ou simplement dans d'autres événements sur le thème de la migration des jeunes. Les chercheurs, lorsqu'ils le pouvaient, se pliaient volontiers à cet exercice et comme le souligne l'un d'entre eux :

Ça ne m'a jamais embêté [de faire des présentations dans les milieux des utilisateurs] parce que je pense que le rôle de l'universitaire est justement de produire de la connaissance qui est utile aux gens et je ne demande pas mieux que d'aller en discuter avec les gens qui sont intéressés. (Répondant 1)

Les chercheurs n'étaient pas soumis à l'obligation de participer à ce type d'évènement, mais l'esprit même du programme ARUC sous-tend une collaboration très serrée entre chercheurs et utilisateurs ce qui inscrit cette coopération dans l'ordre naturel du partenariat de recherche. Certes, les entretiens ne permettent pas de savoir si l'ensemble des chercheurs contribuaient de cette manière à la diffusion des connaissances, mais il appert que pour certains, c'était un élément important du partenariat. Par contre, la participation à des colloques scientifiques était quant à elle quasi universelle chez les chercheurs puisqu'il s'agit d'emblée d'une tâche qu'ils doivent le plus souvent accomplir dans les recherches qu'ils entreprennent. Ces présentations leur permettent de présenter leurs travaux, de partager leurs connaissances, d'être questionné et de poursuivre la réflexion. Le contenu scientifique

de ces colloques rejoint un peu moins les préoccupations des utilisateurs, mais il s'agit néanmoins d'un outil de diffusion qui n'a pas été négligé dans ce projet et qui a, entre autres, permis au groupe de se faire connaître de plusieurs autres milieux et d'aider la communauté scientifique à mieux comprendre le phénomène migratoire. Pour ne prendre que quelques exemples, mentionnons que certains chercheurs du groupe ont entre autres participé au 16<sup>e</sup> Congrès international de l'Association Internationale de Sociologie à Brisbane, à plusieurs congrès de l'ACFAS, au colloque international de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF), aux congrès internationaux de l'ISLF à Évora, à Québec et à Istanbul et au colloque organisé par le Secrétariat canadien de l'Unesco, intitulé « Growing up in cities ». Il s'agit d'un très mince aperçu, mais celui-ci permet d'imaginer l'étendue de la diffusion issue de ces multiples participations.

Concernant ensuite le colloque international organisé dans le cadre de l'ARUC, un comité a été mis en place afin d'organiser cet événement pour rassembler dans un même espace de diffusion le travail de recherche accompli. Intitulé *Jeunes et Dynamiques territoriales : Les enjeux liés à la migration, à l'insertion et à la participation*, ce colloque s'est déroulé du 19 au 21 octobre 2005 dans la ville de Québec. Le comité organisateur de ce colloque comptait deux vice-présidents : l'un issu du milieu de la recherche et l'autre du milieu de l'intervention pour bien marquer la dualité du partenariat de recherche.

Comme la ligne de pensée de l'ARUC privilégie les échanges croisés entre chercheurs et utilisateurs, l'organisation de ce colloque n'a pas fait exception. Les membres ont voulu que cette collaboration transparaisse et se poursuive à l'intérieur de cet événement :

Les membres sont d'accord pour privilégier une formule originale qui susciterait les échanges entre la communauté et le milieu universitaire au lieu d'un cadre de présentation statique qui ne favorise pas la création de liens à l'intérieur du réseau [...] Le but est de créer une grande fête réunissant les gens des milieux de la recherche et de l'intervention dans un climat de collaboration. (Procès verbal d'une rencontre du comité exécutif de février 2002)

Les trois objectifs poursuivis par les organisateurs montrent bien le souci qu'ils avaient de faire de ce colloque un espace où la science et la pratique se rencontrent pour échanger : présenter une synthèse des travaux de l'ARUC, couvrir le thème transversal du transfert des connaissances et rejoindre le plus de participants possible au sein de divers milieux de recherche et d'intervention. La formule adoptée pour l'atteinte de ces objectifs, mais surtout pour rejoindre les intérêts des utilisateurs, comprenait entre autres, l'inclusion d'ateliers thématiques destinés à rassembler les participants en plus petits groupes afin qu'ils puissent apprendre et réfléchir ensemble à un thème plus précis. Dans le bilan rédigé à l'issue du colloque<sup>12</sup>, l'appréciation de ce mode de fonctionnement est très positive puisque plusieurs participants classent les ateliers parmi leurs préférences du colloque. La participation des utilisateurs membres de l'ARUC au colloque constitue un autre moyen qui a été utilisé pour favoriser la

---

<sup>12</sup> Bilan intitulé *Évaluation du colloque* produit en 2005 par Élisa Valentin, agente de recherche à l'INRS-UCS. Il a été produit à partir des observations de 46 participants.



collaboration. Certains d'entre eux ont été invités à présider des séances tandis que d'autres l'ont été à participer à des tables rondes. Ils devenaient partie prenante du colloque sans être simplement conviés à assister aux conférences. Ces tables permettaient également de varier le contenu du colloque et d'aborder des thèmes liés au transfert, à la diffusion et à l'appropriation des connaissances. Des activités d'appropriation des connaissances ont d'ailleurs été incluses dans le programme du colloque, mais il en sera question au point 4.3.4 qui traite spécialement de cette dimension du transfert des connaissances.

Néanmoins, malgré les efforts déployés pour créer, à l'intérieur de ce colloque, un espace de diffusion, d'échange et de collaboration entre chercheurs et utilisateurs, certaines critiques émergent du bilan final. En effet, on y mentionne notamment que le temps d'échange était souvent trop limité et ne permettait pas à tous ceux qui voulaient intervenir de le faire. Les périodes d'échange sont le lieu d'éclaircissements et de réflexions essentiels à certains utilisateurs pour bien saisir le sens de la conférence. Le manque de vulgarisation de certaines interventions est lui aussi soulevé par certains participants qui considèrent que le langage était parfois trop scientifique et peu accessible. Comme le colloque réunissait chercheurs et utilisateurs, il leur semblait naturel que le contenu soit adapté à cet auditoire diversifié, ce qui n'était pas toujours le cas. D'autres critiques ont été soulevées dans le bilan, mais comme elles concernent plus particulièrement les aspects techniques, elles ne sont pas présentées ici.

Le plus souvent, le colloque est un moyen de diffuser la recherche auprès de la communauté scientifique sans qu'il soit nécessairement obligatoire de faire un effort supplémentaire pour que cet outil de diffusion soit facilement accessible pour les gens de divers milieux. C'est là que résidait l'essentiel du défi de l'organisation du colloque *Jeunes et dynamiques territoriales* et sans qu'il ait été atteint à 100 %, plusieurs actions intéressantes et originales ont été prises en ce sens.

Tous ces supports et canaux de diffusion utilisés dans le cadre de cette ARUC ont contribué à rendre le contenu plus facilement accessible aux membres utilisateurs, mais aussi à un public beaucoup plus large. Il n'existait pas de stratégie de diffusion des connaissances à proprement parler dès le départ du projet ce qui pourrait s'expliquer du fait que des instruments étaient déjà en place comme le site Web de l'OJS. Néanmoins, les données semblent indiquer que cette stratégie s'est raffinée progressivement au fil du développement du projet et aussi selon les besoins exprimés par les utilisateurs.

### **3.3.3.2 Le contexte de diffusion**

L'analyse du contexte dans lequel a été réalisée la diffusion des connaissances nous mène à rendre intelligibles les conditions qui ont permis de mener ce processus à terme. L'existence de réseaux, l'implication d'agents de liaison et l'appui des organismes subventionnaires sont celles qui retiendront ici l'attention.

Dans un premier temps, l'existence de réseaux chez les membres du groupe, autant chez les chercheurs que les utilisateurs, a certainement facilité la diffusion des connaissances. Le premier réseau lié à l'ARUC est certainement celui de l'OJS qui avait déjà mis en place des mécanismes de diffusion tels le site internet, la veille documentaire, la lettre aux abonnés et le bulletin d'information. Ainsi, en plus de pouvoir profiter des connexions déjà établies par l'OJS, le groupe avait aussi la possibilité d'utiliser les outils qu'il avait développés.

Concernant plus particulièrement les chercheurs, mentionnons qu'ils provenaient de diverses universités<sup>13</sup> et que par le fait même, ils s'inscrivaient parallèlement dans d'autres réseaux. Dans leurs milieux respectifs, ils avaient déjà établi d'autres relations ou pouvaient être membres d'autres groupes de recherche ou d'associations. Les possibilités de relations ou de participation à des réseaux, tant nationaux qu'internationaux, étaient multiples, surtout du fait de la diversité de leur appartenance universitaire. Tel qu'abordé dans le chapitre premier, dans la société du savoir, le recours aux réseaux devient une pratique de plus en plus répandue pour naviguer dans un univers croissant d'informations. Comme dans tous les domaines, et celui de la recherche n'y échappe pas, la création de réseaux devient indispensable pour tous ceux qui souhaitent interagir dans ce type de société. Les activités de l'ARUC ont donc pu rejoindre une communauté universitaire beaucoup plus large qu'elle pouvait le sembler être au départ.

Venant aussi de milieux diversifiés, les utilisateurs membres du groupe étaient eux-aussi déjà imbriqués dans d'autres réseaux liés à leur domaine. Un milieu de pratique œuvre rarement en solo et sans créer des liens avec d'autres milieux rejoignant les mêmes intérêts. Chacun dispose de ses propres outils (site Web, lettre d'information, congrès...) pour rejoindre les gens de ses propres réseaux et l'ARUC a sans nul doute bénéficié de ceux-ci indirectement.

La toile tissée par les réseaux de l'OJS, des chercheurs et des utilisateurs a certainement fait une différence dans le processus de diffusion des connaissances puisque c'est grâce à eux que les résultats de recherche ont pu pénétrer autant de milieux. Sans que ce soit nettement visible ou calculable, le rôle de ces réseaux ne fait aucun doute puisqu'il s'agit de leur fonction même que de créer des relations entre les différents acteurs du réseau.

Dans un deuxième temps, les membres de l'ARUC, dans l'objectif de faire de la diffusion et de créer de nouveaux réseaux, ont fait l'embauche d'employés qui ont pris part au projet et cette participation est centrale dans l'analyse du contexte de diffusion. Ces personnes, deux en particulier, ont certainement joué un rôle dans la diffusion des connaissances, mais leurs fonctions allaient au-delà de cette seule dimension. Ils collaboraient à la coordination de l'ARUC, à des activités de recherche, à la planification, à la logistique, au site de veille, à l'organisation de colloques, mais surtout à l'établissement de liens à

---

<sup>13</sup> INRS-UCS, UQAC, UQO, UQAT, UQAR, UQAM, UQTR, Université de Montréal, Université d'Ottawa, Université Laurentienne, Université de Sherbrooke.

différents niveaux. Par leur présence stable auprès de la coordination de l'ARUC, ils sont progressivement devenus des agents de liaison pour les membres de l'ARUC et avec les partenaires. Ceux-ci pouvaient en tout temps les contacter pour obtenir les informations dont ils avaient besoin, tant au niveau de la recherche, des activités de l'ARUC, des publications ou du site. Ils étaient à la disposition des membres pour répondre à leurs questions, mais aussi pour collecter de l'information utile à l'ARUC, comme la tenue d'un congrès, d'un colloque ou la sortie d'une publication dans leur milieu. Plusieurs informations transitaient par eux et vers eux et ils ont peu à peu contribué à l'établissement de plusieurs liens. Comme le souligne l'un d'eux :

C'était beaucoup mon rôle de faire le lien entre les partenaires, des liens entre les chercheurs et de créer des opportunités et à l'international aussi. Moi c'était le lien. Le lien entre les professeurs, entre les partenaires et entre la société aussi. Juste de dire : « Un tel travaille sur la génération numérique et l'autre sur le même sujet, ils sont dans deux universités différentes et ils n'ont jamais entendu parler de l'autre ». J'essayais de faire des liens et de faciliter les rapports. (Répondant 2)

Il appert que leur contribution au sein de l'ARUC ait été indispensable à son bon fonctionnement. Ils contribuaient à assurer une disponibilité entre les membres du groupe et assumaient des tâches qui ne pouvaient être prises en charge par les chercheurs ou les utilisateurs. Leurs compétences correspondaient aux besoins du groupe et les répondants sont unanimes sur la question de leur nécessité :

Ils étaient indispensables. Ils n'auraient pas pu être remplacés par quelqu'un ayant un certificat en communication. Ils comprenaient le contenu et c'était leur travail. (Répondant 5)

Je ne pense pas que ça aurait pu fonctionner sans eux, parce qu'ils étaient un peu le lien entre les deux réseaux. C'était des acteurs privilégiés. J'ai parlé plus souvent avec [eux] qu'avec [les chercheurs], c'est clair. (Répondant 4)

Ces postes d'agents de liaison sont nés d'un besoin exprimé par les chercheurs d'aller plus loin dans la diffusion des connaissances. Débordés par leurs tâches, mais soucieux de diffuser les connaissances produites, ils se sont donné les moyens d'y parvenir en associant des agents de recherche au partenariat. C'est au fil de l'avancement du projet qu'ils ont développé les connaissances nécessaires pour tenir le rôle d'agents de liaison et ainsi avoir une place importante dans la diffusion des connaissances. Sous la supervision et l'enseignement de l'équipe de chercheurs, les agents de liaison ont donc aidé à la mise en place des supports de diffusion et veillé à ce que les résultats de recherche pénètrent bien les milieux ciblés, tel que prévu dans le programme ARUC.

Dans un dernier temps, l'appui des organismes subventionnaires ne pourrait être passé sous silence dans l'analyse du contexte de diffusion. En effet, l'objectif même poursuivi par le CRSH en mettant sur pied le programme des ARUC est justement de créer des liens entre la science et la pratique afin de trouver des moyens de mettre entre les mains des utilisateurs des résultats de recherche probants et

utiles. Dans le projet qui nous intéresse, il était inconcevable qu'aucun effort ne soit déployé pour la diffusion des connaissances. Cette dimension était attachée à la nature même du projet, ce qui a assurément facilité ou même imposé l'importance qui devait être portée à la diffusion. Sur le plan financier, une partie du budget accordée par le CRSH devait naturellement servir à la diffusion et le groupe devait en tenir compte lors de la répartition du budget général.

Bref, l'existence de réseaux, la volonté des chercheurs de partager les connaissances acquises, la présence d'agents de liaison et l'appui du CRSH ont nettement influencé l'ensemble du processus de diffusion des connaissances et c'est peut-être ce qui fait l'une des spécificités de ce projet. Ces quatre indicateurs sont facilement observables et leur contribution à la création d'un si grand espace de diffusion est indéniable.

### **3.3.4 L'appropriation et l'utilisation des connaissances**

Bien que le projet ait accordé une grande importance à la diffusion, le transfert des connaissances ne serait pas complet sans qu'une attention soit accordée à l'appropriation et à l'utilisation des résultats obtenus. L'analyse de cette dimension doit tenir compte du contexte dans lequel cette étape s'est déroulée, des caractéristiques et attitudes des utilisateurs ainsi que de l'utilité des connaissances.

#### **3.3.4.1 Le contexte**

L'analyse du contexte associé aux phases d'appropriation et d'utilisation des connaissances permet de comprendre les outils ou les modes de fonctionnement qu'il est possible de se donner pour y arriver. Les modes d'accès aux résultats, le rôle des agents de liaison, le type d'interactions entre chercheurs et utilisateurs ainsi que le soutien organisationnel sont les indicateurs qui permettront de véritablement comprendre le contexte entourant ces phases.

D'abord, il fallait que le groupe identifie les façons dont les utilisateurs pourraient avoir facilement accès aux résultats. Les rencontres de groupes ont été le lieu privilégié pour essayer de mettre le plus de résultats possibles à la disposition des utilisateurs. Une large période de temps était systématiquement accordée à la présentation des résultats par les chercheurs durant laquelle les utilisateurs pouvaient eux aussi intervenir pour obtenir des éclaircissements. Dans un souci de rendre le contenu présenté le plus accessible possible, les chercheurs utilisaient souvent un diaporama et accompagnaient leurs présentations d'un court résumé explicatif. Plusieurs documents présentant des résultats de recherche étaient aussi généralement distribués à l'assemblée. Pour ceux qui désiraient en obtenir plus, le site Web de l'OJS était incontournable. Tous les rapports de recherche y étaient mis en ligne ainsi que plusieurs autres publications issues de l'ARUC ou non. C'était vraiment l'outil clé donnant accès aux résultats de recherche sans que ce ne soit compliqué. De plus, il est ici important de souligner une initiative originale du groupe pour favoriser l'appropriation des connaissances. En effet, à l'occasion du colloque *Jeunes et dynamiques territoriales*, plusieurs actions ont été prises dans cette optique pour

que le participant puisse s'approprier des éléments de la recherche selon ses objectifs, qu'il obtienne de nouvelles pistes d'action ou de projet et qu'il entrevoit des possibilités de collaboration entre chercheurs et partenaires. Pour y parvenir, les organisateurs ont effectué un pairage entre utilisateurs et chercheurs lors du premier diner du colloque. Il s'agissait d'une première stratégie pour leur permettre d'échanger. Les ateliers, abordés précédemment, faisaient eux aussi partie de ce plan d'appropriation des connaissances. Les possibilités d'échanges ont ainsi été accrues, mais les organisateurs ont néanmoins relevé que cet objectif n'a pas été atteint à 100%. Les participants ont peu échangé à la fin des ateliers car ils avaient besoin de plus de temps pour réfléchir aux applications possibles dans leur milieu et il est alors difficile d'évaluer l'impact du pairage. Le groupe considère cependant que :

Les bénéfices escomptés sont plutôt d'ordre individuel. Malgré cela, les activités d'appropriation sont à maintenir dans un futur colloque. Il suffirait de trouver un mécanisme pour stimuler les échanges. Faire un retour sur les communications à chaque table serait un mode d'échanges plus propice, en particulier dans les plénières où le nombre de participants est trop élevé pour faciliter les échanges. (Procès verbal de l'AG de février 2006)

En plus de chercher à maximiser les échanges, les organisateurs ont créé un cahier pour accompagner le participant lors du colloque. Il contenait le programme, les résumés des conférences, mais aussi une structure permettant au participant de prendre des notes lors des conférences. En assemblée, les membres ont d'ailleurs mentionné que l'outil avait été bien reçu, qu'il était pertinent et qu'il méritait d'être conservé.

Ensuite, le rôle qu'ont eu les agents de liaison a été abordé précédemment lorsqu'il était question de la diffusion des connaissances. Leur implication au niveau de l'appropriation et de l'utilisation est de même nature. Ils y ont contribué en assurant un lien continu pour les membres du groupe qui désiraient obtenir de l'information supplémentaire. Ce lien constant leur permettait d'avoir accès à de l'information manquante quand ils le souhaitaient ce qui a certainement facilité l'appropriation qu'ils pouvaient faire des connaissances. L'apport des agents de liaison se situe également dans l'accès aux résultats. Effectivement, ils étaient très impliqués dans la mise en place et le soutien des outils d'accès à l'information. C'est eux qui veillaient à leur mise à jour et aussi vers qui transitaient les demandes d'accès aux résultats.

Également, l'analyse du contexte est constituée de la nature des interactions entre chercheurs et utilisateurs. À l'intérieur de ce projet, les interactions se déroulaient en majeure partie lors des rencontres et lorsque les membres sont questionnés sur celles-ci, voici ce qu'ils répondent :

Convivialité, est le mot. Il y avait beaucoup de respect dans les échanges. Les membres eux-mêmes ont demandé qu'il y ait deux rencontres au lieu d'une par année [...] Il y avait une bonne chimie entre les gens au départ, alors c'est facile de rejoindre tout ce monde. Les échanges se faisaient très bien. S'il y a eu des tensions, elles devaient être minimales

parce je ne les retiens pas. Il peut y avoir des choses qui glissent moins entre deux partenaires... Il y avait un respect d'écoute et un droit de parole qui a beaucoup satisfait les gens. (Répondant 3)

L'ARUC d'une façon générale et le GRMJ d'une façon particulière, étaient un groupe qui avait beaucoup de plaisir à se rencontrer. Je dirais qu'on était toujours dans la bonne humeur et ça ce passait bien. [...] Je pense que le nombre de rencontres était suffisant car on croisait les partenaires dans d'autres occasions, donc on avait d'autres discussions informellement sur nos sujets de recherche. (Répondant 1)

Je pense que le fait qu'on ait un repas au milieu de la journée ça contribuait à rendre les échanges plus sympathiques et échanger de façon plus personnelle, parce qu'avant tout on est des êtres humains. On se rend compte aussi qu'on partage des intérêts personnels communs et ça facilite les échanges par la suite [...] Il y avait une bonne atmosphère qui favorisait les échanges. (Répondant 4)

De manière générale, les échanges entre les différents membres du groupe semblent avoir été conviviaux et cette atmosphère positive a certainement facilité l'échange des connaissances. Peu importe le partenariat auquel on participe, un climat de ce genre est indubitablement un atout pour l'avancement du projet et cette ARUC a eu la chance d'en bénéficier. Peut-être existait-il certaines tensions entre certaines personnes, mais elles n'étaient pas assez grandes pour venir influencer l'ambiance générale.

Enfin, le contexte d'appropriation et d'utilisation est influencé par le soutien organisationnel accordé aux utilisateurs membres de l'ARUC. Issus de différents milieux professionnels, ils devaient avoir le soutien de leur organisation pour participer à ce type de partenariat et justifier le travail qu'ils y faisaient. De manière générale, cet aspect ne semble pas avoir été problématique chez les utilisateurs :

Oui pour la plupart [avait le soutien], car ils devaient quand même s'absenter une journée ou deux, alors c'est quand même quelque chose. Je sais que si un représentant d'un organisme venait, en général, il avait le soutien parce qu'en plus il défrayait certains frais pour venir. (Répondant 3)

Je dirais que oui [ils avaient le soutien], mais souvent les gens étaient les directeurs des organismes. C'était eux qui décidaient dans une certaine mesure. Je pense qu'on avait le support des organismes, c'était des gens intéressés à travailler avec nous. Le problème qu'il pouvait y avoir c'était celui de la gestion du temps, parce que souvent ils étaient forts occupés avec d'autres choses et ils n'étaient pas toujours capables de se libérer autant qu'eux-mêmes l'auraient souhaité. (Répondant 1)

Les utilisateurs semblent donc avoir bénéficié du soutien organisationnel et de leurs pairs pour participer à l'ARUC. Trouver le temps de le faire pouvait parfois être un problème, mais les organisations acceptaient de les libérer le temps des rencontres et de défrayer certains coûts. Sans cet appui, il est fort probable que l'engagement de certains d'entre eux aurait pris fin sans que l'appropriation et l'utilisation des connaissances soient possibles. Une implication constante et soutenue était nécessaire à l'obtention de bons résultats.

### 3.3.4.2 Les caractéristiques et attitudes des utilisateurs

Les principaux acteurs concernés par l'appropriation et l'utilisation des connaissances sont évidemment les utilisateurs pour qui ces dimensions expliquent le pourquoi de leur participation. Leurs caractéristiques et leur attitude sont donc des éléments incontournables à étudier ici. Ils le seront par le biais des intérêts qu'ils poursuivaient, leur degré de motivation, leurs qualifications et leur capacité à s'approprier et utiliser les connaissances.

Pour joindre ce type de partenariat, les utilisateurs devaient certainement y trouver un intérêt justifiant leur implication. Il fallait qu'ils ressentent que cette collaboration leur serait bénéfique, sans quoi leur participation aurait été veine. En acceptant de s'y associer, les utilisateurs démontraient d'emblée un intérêt général, mais comment se déclinait-il ensuite? L'un des intérêts relevés par les répondants est simplement celui que cette expérience puisse leur servir directement sur leur terrain, dans leur pratique :

Premièrement que ça leur serve, c'est sûr et certain qu'il ne fallait pas que ce soit décroché de leur réalité. C'est sûr qu'il y en a qui ont eu des résultats plus applicables que d'autres. Il y en a qui ont eu des intérêts plus élevés parce que justement, ça allait dans le sens de leur mandat, d'autres sont venus peut être parce que dans leur champ d'activité professionnelle, il n'y avait peut-être pas assez de connaissances, alors ils venaient en chercher. (Répondant 3).

Les utilisateurs avaient donc besoin de ce partenariat dans la mesure où ils pouvaient en tirer des résultats applicables dans leur milieu, mais également des connaissances nouvelles dans le domaine où ils œuvraient. Sans que ces connaissances puissent avoir un impact immédiat dans la pratique, elles pouvaient influencer à long terme leur approche ou leur vision du milieu ou servir d'appui pour valider leurs actions. Elles pouvaient ainsi venir alimenter leurs propres réflexions ou en faire naître des nouvelles et certains pouvaient situer leur intérêt principal à ce niveau. Ça pouvait les amener à questionner leur fonctionnement et à prendre le temps d'y réfléchir :

C'était probablement [la participation] pour me permettre de m'arrêter un peu. [...] on n'a jamais le temps de s'arrêter pour se demander où on va avec tout ça. Est-ce que notre clientèle est bien celle qu'on pense, est-ce qu'elle vit ce qu'on pense qu'elle vit, est-ce qu'elle est vraiment influencée par... J'avais ce genre de réponses sur place. (Répondant 4).

L'intérêt de certains utilisateurs était parfois caractérisé par la crédibilité que pouvait leur apporter le milieu universitaire. Les organisations doivent parfois lutter pour obtenir le financement dont ils ont besoin ou simplement être reconnues par leurs pairs et leur participation à un partenariat comme celui de l'ARUC pouvait devenir un atout pour eux dans l'atteinte de ces objectifs :

Il y a aussi des problèmes politiques car ça nous prend de l'argent, ça nous prend des partenaires, ça nous prend de la visibilité et d'avoir une certaine caution du milieu universitaire faisait notre affaire. (Répondant 5).

C'est à travers ces différents intérêts exprimés au fil du projet par les utilisateurs qu'il est possible d'analyser leur motivation. Sans ces intérêts, il semble évident que la motivation de prendre part à ce projet aurait été nulle. Il est juste de dire que certains utilisateurs poursuivaient de plus grands objectifs que d'autres et que leur motivation pouvait être accrue par ce facteur, mais il est impossible de la mesurer. Le simple fait de leur participation marque un certain degré de motivation, mais chacun l'exprimait à sa façon. D'une manière plus générale, un répondant souligne que :

Ils étaient motivés parce quand on a voulu essayer de renouveler après sept ans, la plupart voulaient rester avec nous. C'est la réponse. (Répondant 3)

Maintenant, essayons de voir comment les compétences, la formation et la capacité de compréhension des utilisateurs ont pu avoir une influence dans leur participation au projet. Les répondants expriment des opinions divergentes sur ce sujet et il est difficile de tirer une conclusion finale sur l'impact réel de ces dimensions. L'un des répondants affirme que la formation des utilisateurs influe nettement la collaboration. Selon lui, les détenteurs de diplômes universitaires étaient plus susceptibles de comprendre le fonctionnement de la recherche. Sur ce sujet il déclare que :

Les plus impliqués étaient ceux qui avait fait une maîtrise en sociologie supposons ou dans d'autres domaines. Donc la recherche n'était pas quelque chose d'étranger, ils avaient passé par là. [...] Les gens moins scolarisés, c'était généralement ces gens-là qui disaient : « Ah, je n'ai pas besoin de spécialistes pour me dire quoi faire, je sais quoi faire ». (Répondant 2)

Un autre répondant est d'un avis différent et déclare que le niveau d'éducation n'a pas été un élément ayant eu un impact quelconque. D'après cette personne, ce n'est pas la scolarité comme l'expérience qui était importante. Le plus souvent, les utilisateurs connaissaient très bien leur domaine professionnel et c'est ce qui comptait. Elle soutient que c'est leurs responsabilités professionnelles et leurs fonctions qui les amenaient à très bien comprendre ce dont il était question. Leurs connaissances pratiques pouvaient ainsi équivaloir à une formation universitaire.

Les autres répondants sont moins catégoriques sur la question, mais ils laissent entendre que la formation peut avoir un certain impact et que tous les utilisateurs y avaient leur place. Il fallait néanmoins qu'ils aient un très grand niveau de connaissance de la problématique, lequel pouvait être bonifié progressivement dans le cadre de l'ARUC. Aussi, le niveau de discours était bien adapté à l'assemblée ce qui ne nécessitait pas, selon eux, de compétences particulières pour bien comprendre.

### **3.3.4.3 L'utilité des connaissances**

Il a été précédemment mentionné que l'intérêt des utilisateurs était grandement caractérisé par l'application des résultats qu'ils pouvaient faire dans leurs milieux. Ainsi, ils souhaitaient que les résultats obtenus puissent leur être utiles et que ça correspondent à leurs besoins. Il appert que les connaissances produites aient été plus utiles pour certains que pour d'autres puisqu'ils provenaient



tous de milieux différents. Un petit nombre aurait voulu que le groupe aborde des sujets plus pointus sur leur réalité, mais c'était souvent trop précis pour que le groupe s'y arrête. Des consensus devaient être faits et les membres devaient l'accepter. Certains utilisateurs ont donc été servis mieux que d'autres sur l'usage qu'ils pouvaient faire des connaissances :

Je pense que pas toujours, mais il y avait une tension créatrice entre les partenaires et les chercheurs, mais les chercheurs contrôlaient quand même la *game*. [...] Il y en a toujours qui sont frustrés dans ces processus-là car ils disent que ce n'est pas ça dont ils ont besoin. Dans le fond, c'est de faire une concertation entre les besoins des chercheurs et du terrain. (Répondant 2)

Néanmoins, même si quelques-uns ont peut-être été moins servis, on peut supposer qu'ils l'ont tous été au moins d'une certaine façon puisqu'ils ont tous continué de prendre part au partenariat. Si aucune utilisation n'avait été possible pour eux, la possibilité qu'ils mettent fin à leur engagement aurait été fortement envisageable. Malgré les inégalités et parfois même les frustrations, il n'est pas faux de dire qu'ils ont tous été servis d'une certaine manière. Comme le souligne un répondant, ils sollicitaient souvent la participation des chercheurs à leurs activités, ce qui exprimait finalement des besoins qui ont reçu une réponse :

Le sentiment que j'ai c'est que ça leur était utile parce qu'ils nous interpellaient. Ils nous invitaient à aller dans leurs congrès, à leurs colloques pour leur parler de ça. (Répondant 1)

### **3.3.5 Les impacts**

Pour que le transfert des connaissances soit complet, l'ultime phase qui doit avoir lieu est celle des impacts, tant dans le milieu scientifique que dans celui de la pratique. Cette section de l'analyse permettra donc de savoir si des impacts concrets ont pu être identifiés à la suite de ce partenariat de recherche.

#### **3.3.5.1 Les impacts scientifiques**

Les retombées dans le domaine scientifique sont tout aussi importantes dans l'analyse du transfert que les impacts sur la pratique. Elles permettent de donner une crédibilité au projet et à ses membres sans laquelle la justification de son existence ou de sa continuation serait laborieuse. Les avancées scientifiques et la contribution au rayonnement scientifique constituent les deux indicateurs permettant l'étude des impacts scientifiques.

D'abord, il est impossible de répertorier ici l'ensemble des avancées scientifiques issues de l'ARUC car ce projet traitait de plusieurs thèmes et étudier ces avancées de façon exhaustive cela représente un travail trop imposant pour être présenté dans cet essai. Les répondants sont cependant unanimes sur la question de l'existence des avancées scientifiques et de leur importante quantité. Un répondant

mentionne d'ailleurs que selon lui, tout développement de connaissances est une avancée scientifique et qu'ils ont été très nombreux dans le cadre de ce projet.

Plus spécifiquement, certains exemples d'avancées scientifiques plus concrètes méritent d'être présentés afin de rendre compte de l'ampleur du travail accompli. L'angle de recherche qu'a privilégié le groupe a été un des éléments novateurs. En effet, ils se sont donné une nouvelle façon d'analyser les jeunes comme acteurs sociaux et c'était leur particularité :

Je crois que ce qui été innovateur était l'angle de recherche de positionner les jeunes comme des acteurs du milieu et de voir ça autrement. C'était vraiment une décision de les placer comme acteurs et ça fait la particularité du travail de recherche et ça a orienté toutes les données aussi. Je pense que c'est dans la concertation et de dire qu'on va avoir cet angle, c'est ça qui a fait le succès du projet. (Répondant 2)

L'avancement de la recherche sur le thème plus large de la migration des jeunes est lui aussi au cœur des avancées scientifiques. Le GRMJ était l'une des premières équipes de recherche à se pencher sur cette question et leurs travaux se sont poursuivis dans l'ARUC. Le développement de ce champ de recherche leur est dû et voici le commentaire d'un répondant à ce sujet :

Au niveau scientifique, je pense que oui. Sur les travaux sur la migration des jeunes, on était un peu précurseurs là-dessus. Je pense qu'on a ouvert tout un champ de recherche important au Québec. Je pense qu'on a créé des savoirs, des connaissances qu'on n'avait pas avant [...] Même des organismes comme l'ISQ, on avait remarqué qu'il y avait des catégories d'analyse qu'ils avaient reprises de ce qu'on avait fait. (Répondant 1)

La méthode privilégiée dans l'étude de la migration a été de faire plusieurs entrevues afin de véritablement cerner le phénomène et de trouver de nouvelles pistes de réflexion. Cette étape a ensuite permis de réaliser un premier sondage et sa réitération 4 ans plus tard. Cet outil de collecte de données a été l'élément central du développement de connaissances sur ce thème et l'impact qu'il a eu est indéniable :

Bien-sûr le sondage a été plus marquant parce que fait à la grandeur de la province, de par son ampleur et de par sa réitération. Ils ont comparé déjà un premier sondage qui avait eu lieu, donc ça venait mettre en lumière des tendances. Alors, c'en est une, elle est flagrante celle-là. Avec le sondage, il y a des mythes qui sont tombés. Ça a fait voir comment les jeunes s'impliquaient autrement alors qu'on en parlait jamais avant, c'est une grande avancée. (Répondant 3)

Par la suite, une foule d'autres thèmes ont été développés par les membres sur plusieurs aspects touchant la migration des jeunes. En effet, la mobilité géographique interne et internationale, la transition vers la vie adulte, les facteurs de migrations, la migration des Autochtones, l'univers social et professionnel du migrant, l'impact de la migration sur l'insertion sociale, la participation des jeunes aux enjeux de la vie collective sont quelques-uns des thèmes de recherche qui ont pu être approfondis grâce à la démarche poursuivie par ce groupe de recherche.

Ces exemples montrent une partie des avancées scientifiques réalisées dans l'ARUC, mais plusieurs autres ont certainement eu lieu à plus petite échelle sans qu'il soit possible de toutes les identifier. Sans contredit, il s'agit d'impacts considérables sur le milieu scientifique.

Ensuite, l'analyse mène à se pencher sur le rayonnement scientifique induit par les travaux de recherche du groupe. Lors de l'étude de la diffusion des connaissances, il a été question de l'importance qui a été accordée aux participations à des colloques et aux publications. Toutes deux nombreuses, il s'agit d'indicateurs permettant de croire au rayonnement des travaux de recherche qui ont été menés. Les chercheurs ont été invités à présenter des conférences dans plusieurs colloques, tant nationaux qu'internationaux. L'originalité de leurs travaux leur a permis de faire part de leurs connaissances à plusieurs occasions et de s'introduire dans de nouveaux réseaux. Même scénario pour les publications. En plus de celles issues directement de l'ARUC, c'est-à-dire les rapports de recherche et les ouvrages collectifs, les chercheurs ont écrit plusieurs articles parus dans diverses revues scientifiques et ce, tant au niveau national qu'international. Finalement, les travaux du groupe ont aussi pu rayonner à grande échelle grâce à la télédiffusion de l'entièreté du contenu du colloque de 2005 sur le Canal Savoir<sup>14</sup>. Cet événement a été enregistré intégralement sur DVD à cette fin, mais aussi pour être par la suite mis en vente par le biais du Cegep Limoilou.

Bref, les travaux de l'ARUC ont certainement eu un impact dans le milieu scientifique par les avancées qu'ils ont produites et aussi par le rayonnement qui a suivi. Cette contribution à l'avancement de la science est encore perceptible aujourd'hui et les chercheurs dans ce domaine peuvent encore s'inspirer de ce qui a été fait.

### **3.3.5.2 Les impacts sur la pratique**

Les impacts sur le domaine de la pratique sont finalement le dernier aspect à analyser pour dresser un portrait complet du transfert des connaissances dans le cadre de l'ARUC. Comme il serait trop long de faire un bilan des impacts perçus pour l'ensemble des milieux de pratique liés au projet, j'ai décidé au départ de cibler une seule organisation : Place aux jeunes en région (PAJ).

En prenant part à ce partenariat, PAJ voulait améliorer les connaissances sur le phénomène de la migration des jeunes au Québec. Ses membres faisaient certaines observations sur le terrain, mais elles devaient être validées et bonifiées par un processus de recherche. Le sondage mené par le groupe a été déterminant et leur a permis d'avoir accès à des résultats de recherche directement applicables dans leur milieu. En sachant pourquoi les jeunes partaient de leur région, PAJ a réalisé qu'il n'est pas toujours possible de les retenir. En identifiant l'âge au moment du départ ou du retour, l'organisation savait à quel moment intervenir dans la trajectoire du jeune. Ces statistiques leur ont

---

<sup>14</sup> Le Canal Savoir est un organisme sans but lucratif exploitant sa station de télévision à la diffusion et à la vulgarisation des connaissances.

aussi permis de savoir pourquoi ils revenaient et d'ainsi pouvoir miser sur les atouts des régions et sur la collaboration avec les décideurs locaux. Ce sondage a mis en lumière une foule d'aspects du phénomène migratoire, permettant à PAJ d'intervenir en toute connaissance de cause et d'obtenir de bons résultats :

Pour attirer les jeunes, on jouait d'ingéniosité et à notre surprise, on remarquait qu'à chaque année le recrutement semblait être plus facile. [...] Le groupe de recherche a voulu vérifier, sur un échantillon représentatif des jeunes du Québec, les raisons du départ et les possibilités de retour et les conditions de retour. Ils ont mis le doigt sur des réponses assez claires. (Répondant 5)

Plus concrètement, certaines manifestations des utilisations faites des résultats du sondage et plus largement de l'ensemble des travaux ont été identifiées. Fait majeur, la mission même de l'organisation a changé. Au départ, la mission était de contrer l'exode des jeunes et décision fut prise de cesser de traiter le phénomène de manière négative. Il fallait dès lors influencer la migration et contrer l'exode au profit de l'ensemble des régions du Québec parce que l'organisme réalisait que ce n'était pas seulement négatif que les jeunes quittent les régions. La recherche confirmait qu'il s'agissait d'un processus normal et sain pour les jeunes. C'est souvent de cette façon qu'ils peuvent acquérir une formation ou vivre leur vie, ce qui est difficile à contrer :

Les motifs aussi qui les incitaient à partir. Dorénavant, on savait que les jeunes ne partaient pas parce qu'ils étaient démotivés par la région, mais bien parce qu'ils voulaient aller suivre une formation, vivre leur vie pendant un bout de temps, suivre un conjoint... On ne peut rien faire là-dessus, on ne peut pas les empêcher de suivre un conjoint ou de vivre leur vie. (Répondant 4)

La création du réseau d'agents de migration réparti sur l'ensemble du territoire québécois a aussi été influencée par ce partenariat. Ce sont les chercheurs qui ont mis ce terme dans le vocabulaire courant de PAJ, lequel s'en est inspiré. Autre application concrète; celle du programme publicitaire. Effectivement, leurs publicités ont été grandement modifiées par les nouvelles connaissances produites par le groupe :

On a adapté aussi toutes nos publicités en lien avec ça. Comme je le disais, on a laissé tomber les beaux paysages, même s'il en restait quelques-uns sur nos affiches, on comprend que ce qui motivait les jeunes pour les régions c'est l'emploi, la famille, l'accès à la propriété, les amis... (Répondant 4)

Bref, l'impact de l'ARUC sur PAJ est majeur. Cette collaboration est à l'origine du changement même de la mission et de certains de ses modes de fonctionnement. Comprendre en profondeur le phénomène migratoire leur permet aujourd'hui de faire une meilleure intervention et d'améliorer leurs services.

## 3.4 Interprétation des résultats

### 3.4.1 Le modèle de l'ARUC

On peut dire que de manière générale, le transfert des connaissances consiste à trouver des façons de mettre la recherche entre les mains des utilisateurs. Certaines études ont révélé que la meilleure manière d'y parvenir est de créer des situations de rencontres entre les chercheurs et les utilisateurs mais, dans la réalité, ce n'est pas toujours facile de créer ces situations et il faut alors user d'originalité pour que les utilisateurs puissent avoir accès aux connaissances produites. Dans le cadre de cette ARUC, le processus de transfert n'a pas seulement consisté à identifier les techniques qui pouvaient être utilisées, mais bien un ensemble de principes qui doivent être suivis tout au long du projet pour s'assurer que les résultats pourront être utilisés par les gens du milieu. L'établissement de partenariats entre les milieux de pratiques et les chercheurs était à la base du transfert et les relations soutenues entre les deux parties semblent avoir été la clé pour y parvenir.

L'analyse des cinq dimensions du transfert des connaissances dans le cas précis de cette ARUC a permis de montrer un exemple de partenariat. L'objectif de cet exercice n'était pas de faire une analyse critique de ce processus, mais bien de voir comment le transfert peut se retrouver au centre d'un projet, comment il se manifeste et quels en sont les impacts. Les résultats obtenus mènent à croire que ce projet répond aux exigences conceptuelles du transfert puisqu'à chacune des dimensions étaient associées des actions réelles. Comme ce programme de subvention CRSH-ARUC était nouveau, il s'agissait d'une expérience d'apprentissage pour l'ensemble des membres et à la lumière de ce qui a été présenté en analyse, il est juste d'affirmer que le défi a été relevé. Certes, ce modèle n'est pas parfait et pourrait être amélioré à partir de certains éléments qui ont été soulevés, mais les objectifs ont généralement été atteints. Aussi, les responsables du groupe ne voulaient pas faire de la recherche-action et cette visée a également été respectée. Une confusion règne souvent entre le transfert des connaissances et la recherche-action car certaines de leurs composantes se ressemblent. Le processus de recherche dans lequel s'est lancé le groupe, même s'il était influencé par les connaissances et réflexions des utilisateurs, suivait une programmation scientifique préétablie. Pour garder son objectivité et sa scientificité, le mode de fonctionnement de la recherche-action a été mis de côté :

Il faut réfléchir au mode de partenariat à intensifier avec les partenaires membres et ne pas s'orienter nécessairement vers un partenariat de recherche, dans un contexte de recherche-action où les chercheurs seraient contraints par les intérêts des organismes.  
(procès verbal d'une réunion des professeurs en mai 2002)

Le groupe a gardé cette direction tout au long du projet, laquelle lui garantissait la reconnaissance scientifique des pairs et une plus grande crédibilité. La recherche action est une façon de faire qui peut convenir à certains types de recherche, mais il peut parfois y avoir un risque pour les chercheurs de se perdre dans les intérêts des utilisateurs et de devenir moins objectif face à l'objet de recherche.

### 3.4.2 Le contexte actuel du transfert des connaissances

Par les objectifs qu'il s'est donné, l'OJS veut être un espace de recherche près des milieux de pratique et les chercheurs qui lui sont associés se soucient de cet aspect. Ce ne sont pas tous les projets de recherche issus de l'OJS qui sont directement associés à des partenaires sur le terrain mais le cas de cette ARUC démontre bien l'intérêt que portent plusieurs chercheurs vers le transfert des connaissances.

L'un des grands défis reste cependant de valoriser cette pratique au sein de la communauté des chercheurs puisqu'ils ne sont pas tous disposés ou intéressés par le transfert des connaissances. La question de la disponibilité est souvent un obstacle pour s'investir davantage dans les milieux de pratique car la recherche a des exigences qui ne laissent que peu de temps au chercheur. Ainsi, les chercheurs interpellés par le transfert devront réfléchir au mode usuel de diffusion des connaissances qui s'inscrit souvent dans un processus linéaire d'appropriation des connaissances. Ces derniers devront également relever le défi du temps car ils sont sollicités de tous les côtés. Comme le soulignait Monique Charbonneau, présidente directrice générale du Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), « on attend des professeurs qu'ils consacrent leur temps à l'enseignement, à la publication d'articles dans des revues scientifiques et à la participation à des colloques. Le temps consacré à des activités de transfert n'est pas reconnu ni valorisé »<sup>15</sup>. Néanmoins, le transfert des connaissances devient peu à peu un élément important en recherche sociale, étant devenu un aspect important des demandes de subventions. Depuis 1992, l'un des objectifs du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture est de favoriser le transfert de connaissances. On réalise donc que la volonté de faire du transfert de connaissances gagne du terrain mais que plusieurs défis restent encore à relever et que ce n'est pas tous les chercheurs qui veulent favoriser cette manière de faire la recherche. Les chercheurs sont libres d'exercer leur métier comme ils le souhaitent, mais il existe maintenant plusieurs incitatifs au transfert des connaissances. Néanmoins, il ne faudrait pas non plus que le transfert des connaissances prenne toute la place puisque, par exemple, la recherche fondamentale est aussi un élément central pour l'avancement de la science. C'est l'amalgame de tout cela qui permet de créer de nouvelles connaissances quelles soient oui ou non facilement applicables pour les milieux de pratique.

Néanmoins, cette tâche de créer des rapprochements ne revient pas seulement aux chercheurs puisque les utilisateurs doivent aussi se donner des outils pour atteindre et utiliser la recherche. Ils doivent être conscients des moyens de diffusion qui existent et développer des stratégies pour avoir accès aux divers lieux de diffusion de la recherche. Les utilisateurs ont donc un devoir de vigilance envers la production scientifique pour maintenir à jour une connaissance plus large de leur milieu et

---

<sup>15</sup> Citée dans Pierre VALLÉE, « Transfert des connaissances - Le Québec est un précurseur en innovations sociales », *Défis et enjeux*,

ainsi élaborer des politiques ou stratégies d'intervention adaptées. Dans ce contexte, le relayeur ou l'agent d'interface devient une ressource que peuvent utiliser autant les chercheurs que les utilisateurs de façon distinctive ou en collaboration.

### **3.5 Activités de transfert dirigé**

Le transfert des connaissances peut s'effectuer de plusieurs façons et dans le cadre du projet de maîtrise PRAP, il est demandé aux stagiaires d'effectuer des activités de transfert ou plus directement de diffusion pour rendre compte de leur expérience ou des résultats de recherche qu'ils ont obtenus. Il est souhaité que les étudiants fassent deux activités de transfert : l'une en milieu scientifique et l'autre en milieu de pratique

Le premier outil sélectionné pour réaliser le transfert de certains éléments du projet de stage que j'ai réalisé au sein de l'OJS vers le milieu de pratique est de participer à un numéro spécial du bulletin d'information de l'OJS. Il a été question de ce bulletin précédemment, mais mentionnons qu'il s'agit d'un outil de diffusion que s'est donné l'OJS en 2000. Il est publié de 3 à 4 fois par année et aborde un thème précis fixé par le comité scientifique selon la programmation scientifique ou les événements auxquels collabore l'OJS. Chaque édition du bulletin est publiée sur le site et envoyée aux 1300 abonnés de la lettre électronique. Son contenu s'adresse tout autant à des chercheurs, qu'à des acteurs de diverses organisations et c'est pour cette raison qu'une combinaison des deux activités de transfert est possible ici.

Ce bulletin spécial, sous le thème du transfert des connaissances, sera réalisé sous la supervision de Madeleine Gauthier et publié à l'hiver 2011. Ma contribution à ce numéro consiste à rédiger un article d'environ 1500 mots sur les résultats de recherche issus de ma démarche<sup>16</sup>. Le défi a donc été de rendre compte de ma recherche de façon précise et concise tout en ayant le souci d'avoir le bon niveau de vocabulaire pour rejoindre tant les chercheurs que les praticiens. Cet article sera également publié dans une nouvelle section du site Web de l'OJS, prochainement mise en place, qui sera consacrée au transfert des connaissances. Cet article pourra ainsi rejoindre un maximum de personnes intéressées par la recherche sur les jeunes, mais aussi sur le transfert des connaissances.

La deuxième stratégie de transfert développée, cette fois-ci, pour rejoindre le milieu scientifique a été de faire une présentation dans le cadre du cours Méthode de recherche (PRA8110) de la maîtrise en pratiques de recherche et action publique. Cette activité de transfert vers les étudiants de ce cours consistait essentiellement à présenter les 5 dimensions du transfert des connaissances qui sont développées dans cet essai : la production, l'accessibilité, la diffusion, l'appropriation et l'utilisation des connaissances et les impacts. Cependant, au lieu d'aborder ces dimensions à partir de l'ARUC qui a fait l'objet de cette étude, j'ai décidé d'appliquer la même démarche à un projet auquel je collabore

---

<sup>16</sup> L'article est présenté à l'annexe 2.

présentement. En effet, je travaille actuellement au sein du partenariat de recherche Portrait et étude des besoins spécifiques des jeunes de 15-29 ans au regard des services offerts dans les arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières de la Ville de Québec<sup>17</sup>. Pour cette présentation, je me suis prêtée à l'exercice de voir comment chacune des dimensions du transfert des connaissances pouvaient s'appliquer dans ce projet, tout en m'appuyant sur les données et les résultats obtenus au cours de mon stage. Afin de rendre cette présentation dynamique, j'ai réalisé un diaporama<sup>18</sup> illustrant mes propos et permettant aux étudiants de suivre ma démarche, de visualiser les outils créés dans le cadre du projet et d'avoir accès aux références.

Les commentaires des étudiants à l'issue de cette présentation étaient très positifs et ils ont souligné l'apport qu'elle pouvait apporter à leur compréhension et réflexion sur le transfert des connaissances. Ma présentation était accompagnée de celle de Steve Gignac, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale et représentant du partenariat de recherche, et la combinaison de nos exposés a permis aux étudiants de comprendre la nature du projet et pourquoi il s'inscrivait dans une logique de transfert des connaissances.

---

<sup>17</sup> Des détails sur ce projet se retrouvent à l'adresse suivante : <http://partenariatderecherche.blogspot.com>

<sup>18</sup> Ce diaporama est présenté à l'annexe 3.



## CHAPITRE 4 : BILAN CRITIQUE

Selon Le Boterf (2001), le professionnel, peu importe son domaine, doit posséder une double compréhension; il doit comprendre la situation dans laquelle il se trouve, mais il doit également être capable d'identifier sa propre façon de s'y prendre. Cette faculté de se distancier de la situation et de ses propres pratiques permet à l'individu d'être réflexif face à ses agissements. La réflexivité initiée par ce recul permet l'explicitation des façons qu'il a utilisées, mais favorise également l'évolution de ses schèmes opératoires pour une éventuelle application à d'autres situations. Afin de comprendre où se situe la réflexivité, l'auteur propose un schéma en boucle, inspiré de Kolb et Piaget, dans lequel il fait intervenir quatre moments dans l'apprentissage expérientiel.

Le premier moment, celui de l'expérience vécue, constitue le point de départ du cycle d'apprentissage, ou plus explicitement, le moment où l'individu entre dans l'action et où il a l'occasion d'agir. Il doit alors faire face, par exemple, à des événements ou à des résolutions de problème et ces occasions deviennent des opportunités d'apprentissage. Dans le cadre de ce stage, cette étape est associée à la réalisation du stage sur le terrain.

Deuxièmement, l'explicitation constitue le moment de faire le récit de ce qui s'est passé et de rendre intelligible les événements. Ce moment constitue le premier temps de la réflexivité puisque l'individu doit prendre une première distance afin de comprendre le déroulement de l'action et ses manières d'agir. La rédaction des chapitres précédents a été l'occasion de prendre distance et de me livrer à ce travail de reconstitution des événements.

Troisièmement, le moment de la conceptualisation et de la modélisation est un lieu de réflexion permettant à l'individu de construire des schèmes opératoires mettant en lumière sa compréhension des situations et de ses pratiques. Cette partie de l'essai présente justement cette troisième étape de la réflexivité car un effort y est réalisé pour faire un retour sur mes apprentissages et en dresser un bilan critique.

Finalement, le moment de la transposition à de nouvelles situations représente l'opportunité pour l'individu de recontextualiser ses schèmes opératoires et de les mettre à l'épreuve dans de nouvelles situations. Cette opération de traduction pourra mener l'individu à redéfinir ses schèmes puisque la variabilité des situations suppose l'adaptation de ces schèmes. C'est autour de ceux-ci que va se construire une combinaison de ressources et que l'apprentissage va se concrétiser. Cet objectif ultime se réalisera au fil de mes expériences futures et c'est là que tout le processus de réflexivité auquel je me suis livrée auparavant prendra tout son sens et m'aidera à améliorer ou à ajuster mes façons de faire.

Le Boterf a donc clairement identifié quatre moments mettant en lumière le caractère réflexif du processus d'apprentissage expérientiel et c'est une partie de la troisième étape, celle du retour sur nos pratiques pour mieux les comprendre, qui est présentée ici.

## **4.1 Le stage**

À l'issue de ce stage, il est donc essentiel de faire un certain bilan critique de mes apprentissages, mes réalisations, des contraintes rencontrées. D'une part, mes fonctions à la coordination de l'OJS seront soumises à cette rétrospective et, d'autre part, le projet de recherche que j'ai mené sera l'objet de la deuxième partie du bilan.

### **4.1.1 L'assistance à la coordination de l'OJS**

Assumer les tâches liées à la coordination de l'OJS m'a permis de faire plusieurs observations qui me seront certainement utiles dans le futur.

J'ai entre autres observé que le Web est un outil incontournable dans des organisations comme celle-ci. Comme dans plusieurs autres domaines, Internet est devenu indispensable à la circulation et à l'échange d'informations. Le site Web de l'OJS, la lettre aux abonnés, la boîte de courriel, le bulletin d'information et la veille documentaire sont tous des outils indispensables pour le bon fonctionnement de l'OJS et, sans Internet, leur utilisation serait impossible. Ils facilitent nettement le travail du bureau de coordination et leur maîtrise devient essentielle. Il était donc important pour moi de savoir utiliser ces outils et de m'assurer de leur bon fonctionnement. Les compétences informatiques deviennent donc de plus en plus importantes et ce stage a favorisé mes apprentissages en ce sens. Je détenais des compétences de base, mais j'ai appris à utiliser une banque de données pour l'envoi de la lettre aux abonnés et à utiliser un logiciel de graphisme pour la mise en page du bulletin et autres documents.

Parmi ces outils, la veille documentaire était vraiment très appréciée et j'ai pu réaliser à quel point ce mode de diffusion était performant. Cette veille stratégique permettait à toute personne intéressée par la programmation scientifique de l'OJS d'être informée des dernières publications sur des thèmes de recherche précis. Il est certain que si j'ai, dans l'avenir, à créer des outils de diffusion, cette idée sera l'une des premières qui me viendra en tête. Il est fort dommage que cette veille soit aujourd'hui interrompue car plusieurs personnes avaient développé l'habitude de s'y référer et elles doivent maintenant recourir à d'autres moyens.

J'ai également été à même de réaliser l'étendue des demandes des utilisateurs. Ils ont souvent besoin d'avoir accès à des résultats de recherche pour valider leurs actions ou éclairer leurs décisions et l'OJS est pour eux un lieu privilégié pour y parvenir. En effet, il remplit le rôle de passerelle entre la science et l'action, permettant ainsi aux utilisateurs d'avoir accès à la recherche. Leurs demandes sont très

variées et j'ai compris à quel point il est important pour eux que ce type de lien puisse se faire si facilement.

Aussi, mes réalisations au sein de l'OJS ont été de divers ordres, mais j'estime que mises ensemble, elles ont contribué à développer mes compétences à plusieurs niveaux. Que ce soit par le biais de l'utilisation des outils Internet, de ma collaboration aux colloques de l'OJS ou des réponses fournies aux demandes des utilisateurs, chacune de mes actions s'inscrivait dans un processus plus large de formation et de familiarisation avec cet organe de la recherche qu'est l'Observatoire. En étant au cœur de son fonctionnement, j'ai appris quel rôle jouait ce type d'organisation dans le système de recherche et de mise en réseaux. J'ai progressivement assimilé le contexte entourant l'OJS et j'y ai beaucoup appris.

Bref, la coordination de l'OJS m'a permis d'expérimenter une partie des fonctions liées à celles d'un agent d'interface et je retire beaucoup de cette opportunité qui m'a été donnée. Selon moi, l'expérimentation sur le terrain est l'un des meilleurs moyens pour véritablement développer des compétences pratiques et faire des observations probantes, et ces objectifs ont clairement été atteints.

#### **4.1.2 L'étude de cas**

Il était pour moi exclu que j'accomplisse le stage lié à cette maîtrise sans expérimenter les phases de la recherche et l'étude de cas est venue combler ce besoin que j'avais de mener un projet de recherche dans son ensemble. Il en résulte donc que j'ai acquis une multitude de connaissances sur les façons de faire du chercheur. La recherche est un processus complexe qui demande de suivre les différentes étapes selon les règles. Bien que l'apprentissage de ces méthodes ait été abordé dans mon parcours de formation, l'expérimentation demeure le meilleur moyen de véritablement assimiler ces informations. L'éventail des façons de faire de la recherche n'a pas été couvert par cette simple étude de cas, mais elle m'a tout de même permis de me mettre dans la peau d'un chercheur durant quelques mois.

Ainsi, une grande partie des connaissances acquises lors de l'élaboration de ce projet sont liées aux fonctions des chercheurs, mais aussi aux résultats obtenus. L'objet de recherche était celui du transfert et j'ai nettement approfondi mes connaissances sur le sujet lors de ce projet. La seule création du schéma conceptuel m'a permis d'en apprivoiser les dimensions théoriques et de mieux comprendre les différents aspects qui la composent. Puis, les résultats obtenus ont mis en lumière comment tout cela pouvait prendre forme dans un contexte précis. L'étude de ce cas précis m'a permis de faire la liaison entre mes connaissances théoriques et la pratique ainsi que d'ancrer dans la réalité les possibilités d'actions liées au transfert des connaissances. L'apprentissage que j'ai fait de ce modèle pourra ultérieurement me servir d'inspiration dans les différents projets auxquels je participerai.

La principale contrainte rencontrée a été de travailler avec des concepts qui sont encore en évolution. En effet, les acteurs de la recherche n'ont pas tous la même conception du transfert des

connaissances et cela pouvait induire des problèmes de compréhension. Ce concept est au cœur de l'enseignement de cette maîtrise, mais il n'a pas encore fait son chemin dans tous les milieux de la recherche et de l'action. Ainsi, il devenait parfois difficile d'obtenir de la documentation sur le sujet et de développer une problématique. Ces concepts seront peut-être amenés dans le temps à mieux être définis et à obtenir un certain consensus dans la communauté universitaire.

## **4.2 Le rôle d'agent d'interface**

Le processus de formation qui s'achève par la remise de cet essai ne pourrait être complet sans faire un retour sur l'objectif premier poursuivi par ses créateurs, c'est-à-dire de former des spécialistes de l'interface pour répondre à des besoins réels exprimés par des professionnels de plusieurs milieux. À la lumière de mes apprentissages académiques et issus du stage, je propose ici de présenter une réflexion critique sur le rôle de ce nouvel expert.

### **4.2.1 La formation**

Dans la présentation que l'INRS-UCS fait de ce programme, on souligne que cette maîtrise en *Pratiques de recherche et action publique* « prépare les étudiants à assumer les tâches qui apparaissent dans la foulée des relations de plus en plus fréquentes entre la recherche et les milieux susceptibles d'utiliser ses résultats » (INRS, 2008). On veut donc former des professionnels de la recherche sociale experts à travailler en étroite collaboration avec les utilisateurs, des spécialistes du transfert des connaissances ou d'autres experts du domaine de l'interface entre la recherche et l'action. Au fil des années, les chercheurs du Centre ont réalisé le fossé qui pouvait exister entre ces deux domaines, entre la science et la société, et c'est en collaboration avec des gens des milieux de pratique qu'ils ont conçu ce programme afin de former « des spécialistes de l'interface entre la recherche sociale et l'action publique dans les secteurs sociaux et culturels » (INRS, 2008). Cette formation veut donc façonner des personnes aptes à créer des passerelles et sachant mobiliser les connaissances. Il s'agit d'un domaine en émergence et, comme nous l'avons vu plus tôt, plusieurs appellations font tranquillement leur chemin pour désigner les personnes œuvrant dans ce domaine et ce, à plusieurs niveaux. Le terme d'agent d'interface est celui qui a été privilégié par l'INRS-UCS, mais cette appellation n'est pas encore très reconnue dans les différents milieux.

La conception de chacun face à ce nouveau « métier » est différente et le contexte dans lequel il peut s'inscrire est lui aussi très varié. Certains agents d'interface peuvent être davantage attachés à la recherche tandis que d'autres peuvent trouver leurs origines dans la pratique, mais la compréhension de la recherche et de son processus de production demeure, à mon sens, essentielle. Ces agents peuvent être intégrés à un partenariat de recherche pour assurer le transfert des connaissances, agir dans un gouvernement comme gestionnaire de projet, être des vulgarisateurs dans une équipe de recherche... Pour agir dans le domaine de l'interface, les possibilités sont multiples tout comme les

tâches qui en découlent. L'agent peut travailler et développer des compétences en animation, en gestion, en liaison, en coordination, en organisation d'événements, en vulgarisation, en rédaction, en transfert, en diffusion et il en existe certainement plusieurs autres. Peut-être est-ce trop demander à une seule personne de porter l'ensemble de ces chapeaux et de posséder toutes ces expertises, mais il s'agit-là d'aptitudes professionnelles et personnelles. Les possibilités sont nombreuses et les agents devront peut-être choisir entre la polyvalence ou la spécialisation dans un domaine plus particulier.

Concernant plus particulièrement les diplômés de cette maîtrise, ils ont acquis une connaissance aiguisée du milieu et des processus de recherche tout en étant initiés de très près au transfert des connaissances. À partir de savoir théorique et d'expérience, ils ont appris de quelles façons pouvait intervenir un agent d'interface dans un large éventail de situations possibles. Au sortir de cette formation, j'ai le sentiment qu'ils sont des personnes qui connaissent bien le milieu de la recherche et le milieu de l'interface, mais qui devront, au fil des expériences, apprendre à connaître les milieux de pratique associés à leurs projets. Peut-être que certains étudiants sont déjà imprégnés d'un milieu de pratique et que c'est la connaissance de la recherche et de l'interface qui reste à faire, mais cela n'est pas ma situation.

#### **4.2.2 L'avenir de la profession d'agent d'interface**

Des organismes subventionnaires tels le CRSH ou le FQRSC semblent vouloir accorder de plus en plus d'importance au transfert des connaissances, mais la place de l'agent d'interface dans ce contexte reste à faire. On sait quelles tâches il peut réaliser, on sait que sa présence peut certainement avoir une influence positive sur le transfert ou l'utilisation des connaissances, mais c'est la pratique qui est amenée à changer pour qu'on puisse lui faire une place et reconnaître ses compétences. La maîtrise PRAP est un premier pas vers l'intégration de ce type de spécialiste et le travail de réflexion est engagé. La question du transfert et plus spécifiquement de l'utilisation des connaissances est un champ de recherche en soi et le développement de cet objet d'étude permettra d'alimenter la connaissance que nous en avons déjà. L'agent d'interface doit donc naviguer dans un domaine en évolution et se tenir informé de l'avancement des savoirs sur cette question. S'il veut contribuer à la reconnaissance de cette spécialité, il devra lui aussi participer à sa construction et y mettre les efforts nécessaires. Il devra démontrer pourquoi il devient nécessaire de rapprocher les milieux de la recherche et de l'action et comment il peut s'employer à y parvenir. Le processus est enclenché et l'avenir nous dira comment ces experts sauront se tailler une place dans les domaines associés à l'interface.

Néanmoins, bien que les étudiants en PRAP soient les premières personnes formées dans ce domaine précis, beaucoup d'autres personnes œuvrent présentement dans le domaine de l'interface sans que ce soit connu sous ce terme. L'enseignement reçu traitait de ce savoir d'expérience et les agents d'interface peuvent chercher de façon continue à s'en inspirer. Cette connaissance expérientielle

couplée de savoirs théoriques sur le transfert des connaissances, nous invite à imaginer le potentiel de l'agent d'interface et nous pouvons déjà identifier certaines aptitudes particulières qu'il doit posséder pour travailler dans ce domaine. Entre autres, cette personne doit posséder une bonne connaissance du contexte du projet ou du champ de recherche dans lequel elle s'insère<sup>19</sup>. Elle doit aussi bien connaître les exigences et le processus de la recherche et chercher à rapidement identifier la culture et les besoins des utilisateurs. Les capacités d'interaction avec les autres parties, d'affirmation et de réseautage sont également essentielles pour naviguer dans ce domaine. Il faut en plus que cette personne détienne des compétences pour communiquer oralement et de façon écrite avec les usagers, le public et les médias et parfois avec un souci de traduction ou de vulgarisation. Finalement, l'esprit de synthèse et la capacité d'initiative viennent compléter la liste des expertises que devrait posséder un agent d'interface pour mener à bien les tâches qui lui sont confiées.

### 4.2.3 Réflexions à l'issue du stage

Ce stage m'a permis, par le biais de la coordination de l'OJS, de me glisser quelque peu dans la peau d'un agent d'interface et de réaliser la nécessité de faire des échanges croisés entre la recherche et l'action. J'étais un peu la courroie de transmission employée par les utilisateurs pour atteindre l'information ou le savoir scientifique sans quoi leur démarche aurait été, à mon sens, plus laborieuse. Les domaines de la recherche et de l'action sont très différents et les passerelles, s'il elles existent, ne sont pas toujours bien établies. La personne en charge de la coordination de l'OJS est une ressource importante pour les utilisateurs qui peuvent orienter leurs recherches d'informations par un simple coup de téléphone ou un courriel. Cette passerelle fonctionne très bien et permet de rapprocher le terrain et la science. L'agent d'interface est une personne toute désignée pour accomplir ces fonctions car il comprend le contexte plus large des processus de recherche, des besoins que peuvent avoir certains utilisateurs et de la nécessité de rapprochement entre les deux.

Le deuxième volet du stage m'a quant à lui amenée à m'intéresser à la présence d'agent d'interface dans des projets d'envergure comme celui de l'ARUC. Bien que ce terme n'ait pas clairement été employé par les membres de ce projet, ces agents ont certainement agi dans l'interface pour favoriser le transfert des connaissances. Cependant, il n'y aurait pas eu ces agents s'il n'y avait pas eu des chercheurs qui étaient débordés par leur tâche et qui croyaient au partenariat et à la diffusion des connaissances. Ils ont senti que ce type de personne pouvait faire la différence dans ce projet de transfert des connaissances et ils ont trouvé le financement nécessaire à leur embauche. Ces postes sont donc nés d'un besoin exprimé par les chercheurs d'avoir un appui pour la diffusion des connaissances. Il est fort probable que d'autres projets de ce type aient eu recours à cette stratégie, mais cette étude de cas ne permettait pas de vérifier cette hypothèse.

---

<sup>19</sup> Le dénombrement de ces aptitudes s'inspire du contenu du séminaire *Le chercheur, l'utilisateur et le milieu : conditions d'une pratique interactive (PRA 8430)* donné par Madeleine Gauthier et Fernand Harvey à l'hiver 2009 à l'INRS-UCS.

Elle a cependant démontré que les savoirs scientifiques produits par les chercheurs ont fait leur chemin vers les utilisateurs pour qu'ils puissent en faire usage dans la pratique et c'est justement le but que poursuit le CRSH avec les ARUC. Bien que les objectifs aient été atteints, je crois que la présence d'un agent d'interface du début jusqu'à la fin du projet aurait été bénéfique pour mener encore plus loin la diffusion et l'application des connaissances d'autant plus que ce genre de projet s'inscrit directement dans la ligne de pensée du programme PRAP. Il est permis de croire que ce type de projet, dans le futur, favorisera ou insistera davantage sur l'intégration de spécialistes de l'interface tout au long du processus. Ce métier est appelé à se développer, mais pour le moment, les compétences et la plus value que peuvent apporter les agents d'interface sont encore méconnues et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles ils sont peu présents dans ce type de projet. Le financement alloué à la recherche est certainement aussi un obstacle à l'intégration de ces professionnels dans les projets car les coûts supplémentaires qui lui sont associés sont indéniables.

Finalement, considérant la présence de nombreuses personnes dans le domaine de l'interface, l'intérêt que lui portent les grands organismes subventionnaires et l'augmentation des rapprochements entre les milieux de la recherche et de l'action, il ne fait aucun doute que la création d'un programme visant la formation de spécialistes de l'interface réponde à un besoin réel. L'agent d'interface devra travailler à faire sa place et à faire reconnaître ses compétences, mais je crois qu'il pourra facilement s'intégrer dans plusieurs projets qui requièrent déjà son expertise. Beaucoup de temps pourra s'écouler avant que ce « métier » soit globalement reconnu, mais d'ici là, les agents d'interface pourront déjà mettre leur expertise à profit.





## CONCLUSION

Les différentes parties de cet essai ont permis de retracer le chemin parcouru pour la réalisation de ce stage. Une première étape de réflexion sur le contexte actuel de la recherche a mis en évidence l'existence nouvelle et grandissante du transfert des connaissances. En ayant d'abord fait le point sur la définition des nombreux concepts entourant celui plus large du transfert, il a ensuite été possible de vérifier comment cela pouvait se manifester dans la réalité. Les tâches que j'ai accomplies au sein de l'OJS m'ont permis d'expérimenter certaines facettes du transfert des connaissances tout en me permettant d'y faire d'intéressantes observations sur la question. L'OJS a développé des outils et des façons de fonctionner qui lui permettent d'agir dans le domaine de l'interface et il s'agissait d'un lieu tout indiqué pour réaliser ce stage et y faire des apprentissages bénéfiques.

L'étude de cas, en plus d'avoir servi à m'immerger dans une démarche scientifique, m'a permis d'analyser le transfert des connaissances à partir d'un projet ayant réellement eu lieu il y a quelques années. Chacun des aspects (production, accessibilité, diffusion, utilisation, appropriations et impacts) du transfert ont été transposés à cette situation précise afin d'identifier certaines possibilités d'action et vérifier si l'ARUC, sous le thème de l'insertion et de la participation des jeunes en région, s'inscrivait dans cette logique globale de collaboration réciproque dans la recherche. L'étude a démontré qu'il s'agissait bien d'un projet de recherche intégrant l'ensemble des dimensions propres à une démarche de transfert des connaissances et que le souci de répondre aux besoins des partenaires a été présent à plusieurs étapes. Cette analyse a ainsi fait ressortir plusieurs pistes d'action qui peuvent certainement servir d'inspiration pour qui souhaite créer des passerelles entre la recherche et l'action.

Au terme de cet essai, il est possible de dire que les apprentissages issus de ce stage sont énormes et qu'ils serviront à m'outiller pour mes projets futurs dans le domaine de l'interface et du transfert des connaissances. L'avenir saura nous dire comment ces nouveaux professionnels, dont je fais maintenant partie, trouveront leur place au sein de cette grande communauté de recherche où les façons de faire sont multiples. Le processus d'apprentissage a été amorcé par cette formation, mais il se poursuivra au fil des expériences car il est certain qu'il ne peut exister un seul modèle d'agent d'interface, mais bien une diversité de possibilités qui seront certainement appelées à mieux se définir avec le temps. Les défis qui attendent l'agent d'interface sont nombreux et il devra avoir la détermination d'œuvrer dans ce qui comporte encore une bonne part d'inconnu.



# ANNEXE 1 : SCHÉMA D'ENTREVUE

Bonjour,

Je vous remercie encore une fois de bien vouloir me consacrer de votre temps. J'étudie à l'Institut national de la recherche scientifique et je désire vous interviewer dans le cadre d'une recherche portant sur le transfert des connaissances à l'Observatoire Jeunes et Société, mais plus particulièrement à propos de l'ARUC sous le thème de la participation et de l'insertion des jeunes en région auquel vous avez participé. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais enregistrer vos propos, mais vous pouvez être assurés que ces données demeureront strictement confidentielles et que votre nom n'apparaîtra nulle part.

(Installation du magnétophone, donner lettre de sollicitation)

Avant de commencer l'entrevue, avez-vous des questions?

Si vous le voulez bien, maintenant que tout est prêt, nous allons commencer l'entrevue, qui devrait durer environ 1 heure.

## Question d'ouverture

En quelques mots, pouvez-vous me décrire votre rôle au sein de l'ARUC?

### 1. Création

- 1.1. Quelle était, de façon générale, la réputation, l'expérience et la crédibilité des chercheurs?
- 1.2. Quelles étaient, de façon générale, l'implication et la disponibilité des chercheurs?
- 1.3. Est-ce que les préoccupations des utilisateurs ont été considérées pour définir les objets de recherche? Expliquez.
- 1.4. Les utilisateurs ont-ils participé aux différentes étapes de la recherche? Comment?

### 2. Transformation

- 2.1. Est-ce que les connaissances produites ont subi des transformations avant d'être transmises aux utilisateurs?
- 2.2. Est-ce que le langage utilisé dans les données transmises aux utilisateurs était clair et accessible?

### 3. Diffusion

- 3.1. Quels étaient les supports utilisés pour le transfert des connaissances vers les utilisateurs? (papier, fichiers téléchargeables, site Web...)
- 3.2. Aviez-vous l'appui de gens ou d'agents de liaison ou de relayeurs?

#### **4. Appropriation des connaissances**

- 4.1. Comment les utilisateurs pouvaient-ils avoir accès aux résultats?
- 4.2. Quel était l'intérêt ou la motivation des utilisateurs à s'approprier les connaissances?
- 4.3. Croyez-vous que le niveau d'éducation des utilisateurs puisse avoir une influence dans la réception et l'appropriation des données?
- 4.4. Aviez-vous le sentiment que les connaissances produites correspondaient à un besoin pour les utilisateurs. Était-ce utile pour eux?
- 4.5. Pouvez-vous me décrire les interactions entre les chercheurs et les utilisateurs? (Fréquence, type, contenu, atmosphère...)

#### **5. Utilisation**

- 5.1. Pensez-vous que les utilisateurs possédaient les capacités de comprendre et utiliser les connaissances?
- 5.2. Dans la démarche qu'ils poursuivaient, est-ce que les utilisateurs avaient le soutien de leurs pairs et de leur organisation?
- 5.3. Croyez-vous que les utilisateurs disposaient de facteurs organisationnels favorisant leur partenariat?

#### **6. Impacts**

- 6.1. Est-ce que les projets de recherche issus de l'ARUC ont donné lieu à des avancées scientifiques importantes? Des exemples?
- 6.2. Est-ce que cette démarche a contribué au rayonnement scientifique de cet objet d'étude?
- 6.3. Concrètement, quelles ont été les utilisations faites de ces connaissances par les partenaires et plus particulièrement par PAJ?

#### **7. Bilan**

- 7.1. Selon vous, quels ont été les principaux avantages et inconvénients de participer à cette alliance?

## **ANNEXE 2 : ARTICLE**

### **Illustration du transfert des connaissances : l'ARUC sur la participation des jeunes en région**

Dans l'univers actuel de la recherche, un concept lié aux partenariats est de plus en plus mis le l'avant : le transfert des connaissances. D'un coté, les chercheurs détiennent des connaissances théoriques tandis que les utilisateurs ont des connaissances expérientielles (Bourgeault, 2003) et il faut ainsi créer des situations d'interaction pour que ces savoirs se rencontrent. Le transfert des connaissances désigne donc une collaboration plus large entre les chercheurs et les utilisateurs, entre la science et la société. Il est constitué d'un ensemble de principes qui, une fois mis en action dans un projet de recherche, permettent un rapprochement et une mise en commun des connaissances scientifiques et celles que Bourgeault (2003) nomme expérientielles. Ainsi, le transfert des connaissances est caractérisé par la volonté de tous les acteurs de la recherche de construire ensemble de nouvelles connaissances sur un sujet donné et d'en maximiser les impacts par le mélange des savoirs théoriques et expérientiels.

C'est dans cette visée que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) a créé un programme de subvention axé sur les partenariats de recherche. En effet, lancé en 1999, le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) accorde des subventions aux projets qui servent des objectifs de collaboration entre chercheurs et partenaires, et plus fondamentalement, de mobilisation des connaissances. C'est avec des programmes comme celui-ci que le CRSH poursuit l'objectif de rapprochement entre la science et la société car il considère que: « réunir de façon systématique les chercheurs et les utilisateurs de la recherche ayant des intérêts communs et des connaissances dans des domaines donnés, peut enrichir et faire avancer la recherche en cours, et maximiser son impact tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire » (CRSH, 2005: 8).

Le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) a obtenu une subvention ARUC entre 2000 et 2006 pour mener des travaux sur l'insertion et la participation des jeunes en région et c'est ce projet de recherche qui sera spécifiquement présenté dans cet article. L'analyse des éléments constitutifs du transfert des connaissances dans le contexte de ce partenariat de recherche entre chercheurs et utilisateurs permet d'enrichir la compréhension de cette conception de la recherche. La production, l'accessibilité aux connaissances, la transformation, la diffusion, l'appropriation, l'utilisation et les impacts de la recherche sont les différentes dimensions de ce partenariat de recherche qui ont été soumis à l'analyse.

## La production des connaissances

L'analyse de la première dimension, la **production** des connaissances, montre d'abord que les caractéristiques des chercheurs impliqués dans le projet ont eu un effet positif sur son déroulement. En effet, la réputation, l'expérience et la crédibilité des chercheurs concouraient nettement au bon déroulement du projet. La qualité des travaux produits dans le cadre du GRMJ a contribué à forger leur crédibilité et à développer un nouveau champ d'étude sur la migration des jeunes. Cette crédibilité et cette expérience permettaient aux utilisateurs d'avoir confiance en l'équipe de chercheurs en sachant que la réputation et l'expérience du groupe n'étaient pas à construire, mais bien à poursuivre. Concernant l'adéquation de la recherche aux besoins des utilisateurs, il appert qu'il y a eu des influences réciproques entre chercheurs et utilisateurs, mais qu'il y avait d'abord une programmation de recherche à respecter. Les expériences des partenaires du terrain sont venues bonifier et alimenter les réflexions des chercheurs sans que la programmation n'en soit foncièrement modifiée. Leurs demandes et leurs besoins ont néanmoins été entendus et les chercheurs se sont montrés ouverts à leurs propositions. D'ailleurs, leur implication dans le projet était essentielle puisqu'ils possédaient une connaissance très pointue du terrain. On leur demandait donc de faire part au groupe des projets en cours dans leurs milieux et des retombées des actions qu'ils avaient prises, d'intervenir dans l'ordre du jour pour transmettre de l'information et d'aviser le groupe des parutions d'articles ou de la tenue de colloques dans leur milieu et en lien avec la programmation.

## L'accessibilité aux résultats

Ensuite, lorsque le processus de production des connaissances fut achevé, il était temps de se questionner sur l'**accessibilité** aux résultats. Les utilisateurs avaient besoin des connaissances produites et devaient les ramener dans leur milieu, mais la compréhension du contenu était essentielle. L'équipe se rencontrait deux fois par année pour une assemblée générale durant laquelle étaient entre autres présentés les résultats de recherche de façon à ce que les partenaires puissent bien comprendre. Les chercheurs étaient soucieux de rendre compte de leurs projets dans un langage clair et accessible et de fournir des supports pour une assimilation facile de l'information.

## La diffusion des connaissances

Troisièmement, la **diffusion** des connaissances est un élément central du transfert des connaissances et dans le partenariat à l'étude, les supports et canaux utilisés ont été nombreux. Les rencontres de l'équipe en assemblées générales ont vraiment été le point de départ pour diffuser les connaissances aux utilisateurs car ils pouvaient avoir un premier accès aux résultats de recherche. Les nombreuses publications issues de l'ARUC montrent également la volonté du groupe de vouloir diffuser les connaissances et de rejoindre plusieurs milieux. Le site Web de l'OJS était aussi un outil incontournable dans le processus de diffusion. Toutes les publications du groupe étaient mises en ligne

sur ce site afin que tous puissent y avoir accès facilement. La veille documentaire du site permettait également aux membres d'accéder aux autres publications sur ce thème de recherche. Finalement, le colloque a été l'un des outils les plus significatifs pour la diffusion. D'une part, il y avait la participation des membres à des colloques externes à la demande des utilisateurs. Il n'était pas obligatoire pour les chercheurs de prendre part à ce type d'événement, mais ils s'y pliaient volontiers dans le cadre de ce partenariat. Ils ont également participé à plusieurs colloques scientifiques tant au niveau national qu'international et cela a permis au groupe de se faire connaître et de mieux faire comprendre le phénomène migratoire. D'autre part, les membres de l'ARUC ont organisé un colloque international en 2005 intitulé *Jeunes et Dynamiques territoriales : Les enjeux liés à la migration, à l'insertion et à la participation*. Lors de ce colloque, plusieurs stratégies ont été mises en place pour faire de cet événement un espace où la science et la pratique se rencontrent pour échanger, mais certaines critiques ont malgré tout été émises de la part des utilisateurs concernant entre autres le manque de temps de discussion à la suite des conférences. Le défi, presque entièrement relevé, était de faire de cet outil de diffusion de la science un événement accessible pour les gens de divers milieux. Concernant finalement le contexte de la diffusion, ce partenariat a pu profiter de l'existence de nombreux réseaux établis par les utilisateurs, les chercheurs et l'OJS pour rejoindre plusieurs milieux. Le soutien du CRSH, par l'entremise d'un financement spécifique pour la diffusion, a lui aussi eu une influence favorable.

#### L'appropriation et l'utilisation des connaissances

L'**appropriation** et l'**utilisation** des connaissances constituent une autre dimension du transfert et le contexte dans lequel cette étape s'est effectuée était favorable au bon déroulement de cette phase. En effet, les modes d'accès aux résultats étaient simples, faciles et inventifs, le groupe comptait deux agents de liaison et les interactions entre chercheurs et utilisateurs étaient conviviales. L'attitude des utilisateurs est également déterminante dans cette phase et ils ont démontré leur intérêt envers le projet dès le départ. Les objectifs qu'ils poursuivaient n'étaient pas nécessairement les mêmes, mais chacun était motivé par l'atteinte de ses propres objectifs. La plupart souhaitait que les résultats soient applicables dans leur milieu et répondent à leurs besoins. Il semble que les connaissances produites aient été plus utiles pour certains que pour d'autres car ils provenaient tous de milieux différents, mais globalement, les utilisateurs étaient satisfaits de leur participation.

#### Les impacts

Finalement, le processus de transfert des connaissances s'est achevé par l'observation d'**impacts** à l'issue du projet. D'abord, des impacts dans le milieu scientifique ont pu être relevés des suites de ce projet. L'avancement scientifique du thème de la migration des jeunes est indéniable et l'angle de recherche que s'est donné le groupe était très novateur. Aussi, une foule d'autres thèmes ont été développés par les membres sur plusieurs autres aspects touchant la migration des jeunes et ils n'ont

cessé de se développer depuis. Le rayonnement scientifique a aussi été observable car plusieurs publications sont issues des travaux. Les chercheurs ont participé à une foule d'événements de diffusion et le colloque qu'ils ont organisé a été mis sur DVD et télédiffusé sur la Canal Savoir. Ensuite, les impacts sur la pratique ont été analysés (lors d'un stage effectué dans le cadre de la maîtrise en Pratiques de recherche et actions publique) chez le partenaire Place aux Jeunes en région (PAJ) qui voulait avoir plus de connaissances sur le phénomène de la migration des jeunes au Québec. Sa participation lui a entre autres permis d'avoir accès à des résultats de recherche directement applicables dans la pratique et ainsi de pouvoir mieux intervenir en toute connaissance de cause. La mission même de l'organisme a été révisée car la recherche a inspiré de nouvelles applications sur les fondements de son intervention.

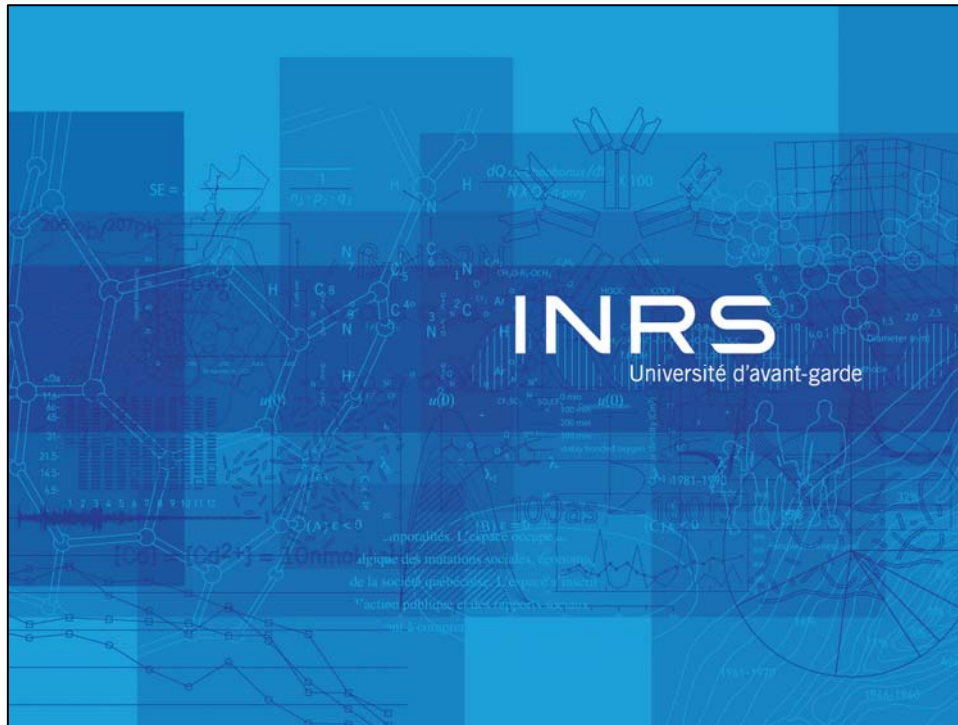
L'analyse des dimensions du transfert des connaissances dans le cas précis de cette ARUC ne poursuivait pas l'objectif de faire une analyse critique de ce partenariat, mais bien de voir comment le transfert peut prendre acte dans un projet, comment il se manifeste et quels en sont les impacts. Les résultats obtenus mènent à croire que ce projet répond aux exigences conceptuelles du transfert puisqu'à chacune des dimensions étaient associées des actions réelles. Comme ce programme de subvention CRSH-ARUC était nouveau, il s'agissait d'une expérience d'apprentissage pour l'ensemble des membres et, à la lumière de ce qui a été présenté en analyse, il semble juste d'affirmer que le défi a été relevé.

Bourgeault, G. 2003. «L'intervention sociale comme entreprise de normalisation et de moralisation. Peut-il en être autrement? A quelles conditions? ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p. 92-105.

CRSH. 2005. « D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir. Le renouvellement des sciences humaines au Canada » : 25 p



## ANNEXE 3 : DIAPORAMA



**Le transfert des connaissances dans le projet *Portrait et étude des besoins spécifiques des jeunes de 15-29 ans au regard des services offerts dans les arrondissements La Cité-Limoilou et Les Rivières de la Ville de Québec***

Mégane Girard  
Dans le cadre du cours PRA 8110  
14 octobre 2010

Centre - Urbanisation Culture Société

**INRS**  
Université d'avant-garde

## Plan de présentation

- Présentation des agentes de recherche (ou de transfert)
- Les tâches liées au projet
- Les dimensions du transfert des connaissances
  - La production
  - L'accessibilité
  - La diffusion
  - L'appropriation
  - Les impacts

## Les tâches liées au projet

- Revue de littérature
- Recension statistique
- Recrutement
- Entrevues et transcriptions
- Tâches liées au transfert des connaissances

## La production des connaissances

- Phase en cours
- Adéquation de la recherche aux besoins des utilisateurs
  - Initiative du CJECN
  - Pertinence du projet pour les partenaires
- L'implication des utilisateurs
  - Réunions
  - Collaboration au recrutement
- Le rôle de l'agent d'interface
  - Blog
  - Communications

## L'accessibilité des connaissances

- Phase en cours
  - Accessibilité des données pour les partenaires
- Clarté et accessibilité du langage
  - Réunions des partenaires
  - Correspondance avec les problèmes à résoudre
- Le rôle de l'agent d'interface

## La diffusion des connaissances

- Supports en canaux
  - Bulletin
  - Les fonctions du Blog
- Le rôle de l'agent d'interface
  - Développement de stratégies
  - Dépliant
  - Les avantages d'être en contact avec le terrain

## L'appropriation et l'utilisation des connaissances

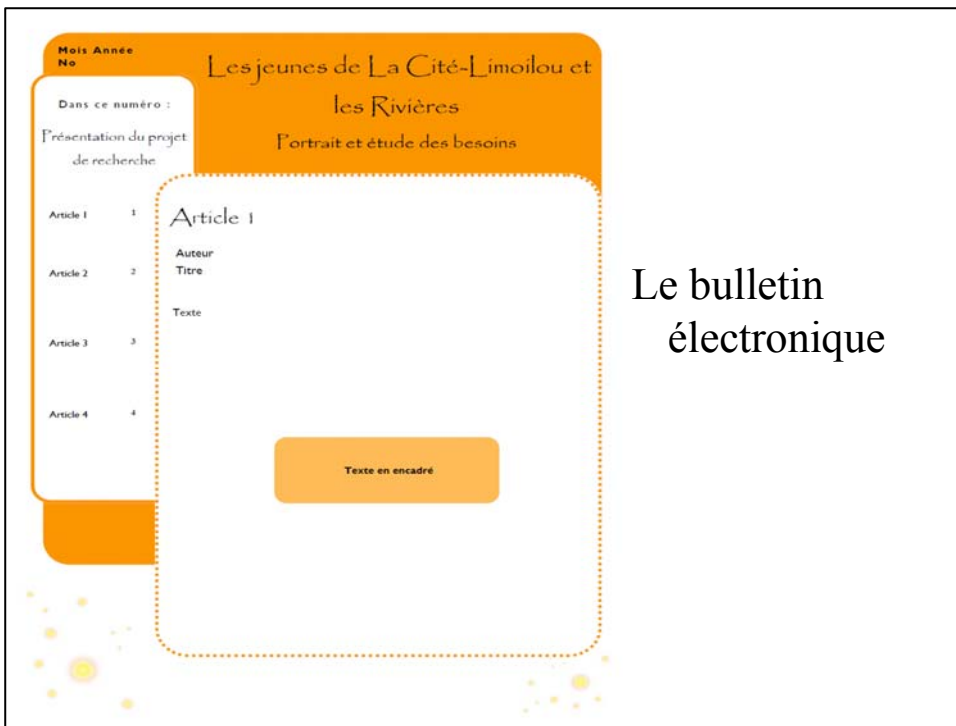
- Attitude des utilisateurs
  - Intérêt et motivation des utilisateurs
- Utilité des connaissances
  - L'utilité perçue des connaissances
  - Correspondance avec les problèmes à résoudre
- Le rôle de l'agent d'interface
  - Nécessité de financement supplémentaire
  - L'importance de l'interaction entre chercheurs et utilisateurs

## Les impacts

- Impacts scientifiques
  - Est-ce que le projet donnera lieu à des avancées scientifiques?
  - Est-ce que l'objet de recherche évoluera?
- Impacts sur la pratique
  - Quelles seront les utilisations?
  - Est-ce qu'il y aura des changements dans la pratique?
  - Quelle sera la portée de ces changements?

## Références

- GIRARD, Mégane, *Le transfert des connaissances : Réseaux et partenariats à l'Observatoire Jeunes et Société*, Essai de maîtrise, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société (INRS UCS,) Québec, à paraître.
- FAYE, C., M. LORTIE et L. DESMARAIS. 2007. *Guide sur le transfert des connaissances*. Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, p. 40 et 42.



# BIBLIOGRAPHIE

- Association francophone pour le savoir (Acfas). 2009. *Qu'est-ce que le congrès de l'Acfas ?* En ligne: [http://www.acfas.ca/congres/a\\_propos.html](http://www.acfas.ca/congres/a_propos.html). Consultation le 23 mai 2009.
- Benavent, C. 2005. *Méthodologie de la recherche : "La méthode d'études de cas"*. Université Catholique de Louvain, Institut d'administration et de gestion, 12 p.
- Bernard, P., M. Lemay, S. Bourdon, J. Charbonneau, D. Helly, R. Courtemanche, C. Drouin, N. Plante, A. Drapeau, P. Lefebvre, M. Ornstein et G. Paquet. 2005. «Connaître, débattre et décider : la contribution d'une Enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL)». *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, vol. 10, no 2, p. 77-94.
- Bourdouxhe, M. et L. Gratton. 2003. «Transfert et utilisation des résultats en milieu de travail : le cas de la recherche sur les éboueurs au Québec». *Pistes*, vol. 5, no 1.
- Bourgeault, G. 2003. «L'intervention sociale comme entreprise de normalisation et de moralisation. Peut-il en être autrement? A quelles conditions ? ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p. 92-105.
- Castells, M. 2001. *La société en réseaux*. Nouv. éd. Paris: Fayard, 671 p.
- Champagne, D. et J. Labrèche. 1994. «Exploration des liens entre la recherche et la pratique dans une recherche sur le suicide». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, p. 111-124.
- CRSH. 2010. Engagement communautaire. En ligne: <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/society-societe/community-communite/index-fra.aspx>. Consultation le 26 août 2010.
- CRSH. 2008. *Alliances de recherche universités-communautés (ARUC)*. En ligne: [http://www.crsch.ca/web/apply/program\\_descriptions/cura\\_f.asp](http://www.crsch.ca/web/apply/program_descriptions/cura_f.asp). Consultation le 28 septembre 2008.
- CRSH. 2008. *Impact du savoir dans la société*. En ligne: [http://www.sshrc.ca/web/apply/program\\_descriptions/knowledge\\_impact\\_f.asp](http://www.sshrc.ca/web/apply/program_descriptions/knowledge_impact_f.asp). Consultation le 29 août 2008.
- CRSH. 2005. D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir. Le renouvellement des sciences humaines au Canada: 25 p
- Deslauriers, J.-P. 1991. *Recherche qualitative : guide pratique*. Montréal: McGraw-Hill, 142 p.
- Duchesne, L., M. Bégin, C. Boisvert, P. Riopel, M. Deraïche, L. Fiset, P. Ouellet, A. Fortin, M. Demers et V. Couillard. 2001. *La politique québécoise de la science et de l'innovation, Savoir changer le monde*. Québec, 169 p.

- Duperré, M. 2006. *Innovations sociales dans les organismes communautaires : facteurs intervenant dans le processus de transfert des connaissances*. Coll. «Études théoriques»: Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), 36 p.
- Faculté des Sciences de l'UQAM. 2009. *Journal de bord*. En ligne: <http://www.ise.uqam.ca/maitrise/maitrise/stages/journaldebord.php>. Consultation le 12 mai 2009.
- Faye, C., M. Lortie et L. Desmarais. 2007. *Guide sur le transfert des connaissances*. Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, 48 p.
- Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. 2009. *Mission*. En ligne: <http://www.fqrsq.gouv.qc.ca/fr/fqrsq-en-bref/mission.php>. Consultation le 12 décembre 2009.
- Gauthier, B. 2003. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. 4e éd. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, M. 2001. «Les organismes subventionnaires : des partenaires plus qu'actifs dans l'orientation de la recherche en sciences sociales». Dans *Participer à l'évolution des sciences sociales, un défi pour les partenaires de la recherche : actes du colloque du 20e anniversaire de l'INRS-Culture et Société - IQRC*, sous la dir. de F. Lesemann, Y. Boisvert et D. Saint-Pierre, p. 57-67. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M. 2005. *Colloque international jeunes et dynamiques territoriales, Cahier du participant*. Québec: INRS, Observatoire Jeunes et Société, 90 p.
- Gauthier, M., dir., 1997. *Pourquoi partir? : la migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Sainte-Foy: Éditions de l'IQRC, 315 p. (Collection Culture et société).
- Gauthier, M., J. Bujold et C. Boily. 1995. *Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux*. Rapport de recherche, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 74 p.
- Gauthier, M. et C. Laflamme, dir. 2009. *Jeunes et dynamiques territoriales, Tome 2 : Ancrage de l'identité et lieux de participation*. Québec: Éditions de l'IQRC : Presses de l'Université Laval, 214 p.
- Gauthier, M. et P. LeBlanc, dir. 2008. *Jeunes et dynamiques territoriales, Tome 1 : Migrations*. Québec: Collection Regard sur la jeunesse du monde, Éditions de l'IQRC : Presses de l'Université Laval, 316 p.
- Gauthier, M., M. Molgat, S. Côté et D. Mercier. 2001. *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. Rapport de recherche, Montréal, INRS Urbanisation Culture et Société, 113 p.
- Gélinas, A. et J.-M. Pilon. 1994. «Le transfert des connaissances en recherche sociale et la transformation des pratiques sociales». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, p. 75-91.



- Gouvernement du Canada. 2001. Atteindre l'excellence. Investir dans les gens, les savoirs et les possibilités. La stratégie d'innovation du Canada: 91 p.
- Institut national de la recherche scientifique (INRS). 2008. *Maîtrise en pratiques de recherche et action publique*. En ligne: <http://www.uqs.inrs.ca/Cours/PRAP/DescriptifPRAP.pdf>. Consultation le 15 mai 2009.
- Landry, R. 2000. *L'utilisation de la recherche issue des sciences sociales*. Département de science politique, Université Laval, 16 p.
- Le Boterf, G. 2001. *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris : Les Éditions d'Organisation, 218 p.
- LeBlanc, P. et M. Molgat, dir. 2004. *La migration des jeunes : aux frontières de l'espace et du temps*. Collection Culture et société, Sainte-Foy: Éditions de l'IQRC, 308 p.
- Lefrançois, R. 1997. «La recherche collaborative : essai de définition». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, no 1, p. 81-94.
- Lesemann, F., Y. Boisvert et D. Saint-Pierre. 2001. *Participer à l'évolution des sciences sociales, un défi pour les partenaires de la recherche : actes du colloque du 20e anniversaire de l'INRS-Culture et Société - IQRC*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval, 130 p.
- Lévesque, P. 2006. «Centre d'échange des connaissances». (sous la dir. de Centre d'excellence provincial au CHEO en santé mentale des enfants et des ados) : Document Power- Point de la Conférence.
- Observatoire Jeunes et Société (OJS). 2010. En ligne: <http://www.obsjeunes.qc.ca/>. Consultation le 12 septembre 2008.
- Perrenoud, P. 1999. *Transférer ou mobiliser ses connaissances ? D'une métaphore l'autre : implications sociologiques et pédagogiques*. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 24 p.
- Picard, F., É. Côté, B. Gemme, J. Greene, H. Guy, D. Lafontaine, S. Larochelle, M. L'Hostie et Y. Marineau (2002). *Les Universités à l'heure du partenariat*, Avis du Conseil supérieur de l'Éducation au ministre de l'Éducation: 26 p
- Place aux jeunes en région. 2010. *Mission et objectifs*. En ligne: [http://www.placeauxjeunes.qc.ca/fr/voir\\_contenu.asp?Contenu=14](http://www.placeauxjeunes.qc.ca/fr/voir_contenu.asp?Contenu=14). Consultation le 15 août 2008.
- Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). 2010. *Recension et formalisation de pratiques de mobilisation des connaissances en innovation sociale : Sommaire du projet*. En ligne: <http://www.uquebec.ca/ptc/rqis/node/195>. Consultation le 12 juin 2010.
- UNESCO. 2005. *Vers les sociétés du savoir*. Éditions UNESCO, 237 p.

- Vaillancourt, Y. 2005. «La démocratisation des connaissances : l'expérience des pratiques de recherche misant sur un partenariat université-communauté». *Cahiers du LAREPPS, UQÀM*, no 05-19, octobre 2005, p. 19.
- Yin, R.K. 2003. *Case study research : design and methods*. Coll. «Applied social research methods series ». Thousand Oaks: Sage Publications, 181 p.